



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT
DE LA STATISTIQUE (SNDS)**

2009-2013

**VISION, AXES STRATEGIQUES
ET PLANS D'ACTION**

Juillet 2008



**Programme des Nations Unies
Pour le Développement**



Banque Mondiale



**Banque Africaine de
Développement**

SOMMAIRE :

INTRODUCTION	4
I- ENSEIGNEMENTS TIRES DU DIAGNOSTIC	5
II - STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE, MISSION, VALEURS ET VISION	6
2.1-Stratégie nationale de développement de la statistique	6
2.2- Mission du système statistique	7
2.3 -Principes et Valeurs fondamentaux	7
2.4 -Vision	9
III- AXES STRATEGIQUES	9
3.1- Axe I : Renforcement du cadre juridique et institutionnel	10
3.2 - Axe II : Développement de la production statistique	10
3.3- Axe III : Promotion de l'utilisation des données statistiques et de la culture statistique	10
3.4- Axe IV : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières	11
IV- PLANS D'ACTION	11
4.1- Axe I : Renforcement du cadre juridique et institutionnel	11
4.2- Axe II : Développement de la production statistique	17
4.3- Axe III : Promotion de l'utilisation des données statistiques et de la culture statistique	24
4.4- Axe IV : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières	27
V- MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DE LA SNDS	29
5.1- Dispositif de pilotage	29
5.2- Coût du financement de la SNDS	31
VI- ANNEXES	33

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque Mondiale
CCIT	Chambre de commerce et d'industrie du Togo
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEQD	Cadre d'évaluation de la qualité des données
CILSS	Comite International de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSRRRCS	Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique
DAER	Direction de l'aménagement et de l'Equipement Rural
DGSCN	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FMI	Fonds Monétaire International
IDH	Indice de développement humain
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ISO (anglais)	Organisation internationale de la qualité des données
ITS	Ingénieur des travaux statistiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies
PCI	Programme de comparaison internationale
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
PURP	Programme d'urgence pour la réduction de la pauvreté
SGDD	Système général de diffusion des données
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
SST	Système statistique togolais
SWOT (FFOM)	Strength weakness opportunities threat (forces, faiblesses Opportunities, menaces)
TOFE	Tableaux des opérations financières de Etat
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Introduction

Les décideurs politiques au niveau national et les partenaires au développement prennent chaque jour davantage conscience de la nécessité de renforcer les capacités statistiques afin de soutenir la collaboration, le suivi et l'évaluation des plans de développement nationaux, notamment les Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP) et les stratégies sectorielles, ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les statistiques sont une composante clé des systèmes nationaux de contrôle et d'évaluation. Les statistiques publiques, c'est-à-dire l'information sous forme numérique produite et diffusée par les institutions publiques, sont essentielles à la prise de décision politique, à la répartition de ressources souvent rares, au suivi des progrès de la nation et pour rendre la gestion gouvernementale plus transparente et plus responsable.

La deuxième Table Ronde Internationale sur la Gestion du Développement axée sur les Résultats tenue en février 2004 à Yaoundé et le Plan d'Action de Marrakech pour les statistiques qui en a résulté ont souligné la nécessité d'adopter des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) afin d'améliorer les données pour une gestion axée sur les résultats. Ces stratégies vont, en effet, offrir un cadre essentiel pour développer des statistiques pertinentes.

Une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique est censée renforcer la capacité statistique à tous les niveaux. Elle présente un cadre à la fois détaillé et global permettant d'évaluer en permanence les besoins sans cesse évolutifs de l'utilisateur et les priorités de la statistique, de renforcer les capacités nécessaires pour répondre à ces priorités de façon plus coordonnée, synergique et efficace. Elle donne également le cadre pour mobiliser, exploiter et démultiplier les ressources. Elle constitue également la base d'une gestion stratégique du système statistique national axée sur les résultats.

La démarche requise pour la formulation de cette Stratégie Nationale de Développement de la Statistique repose sur un processus en plusieurs étapes. Ces étapes vont du lancement du processus avec la collaboration et l'adoption de la feuille de route, qui définit un cadre consensuel, détermine les moyens adéquats à mobiliser et les délais à observer, jusqu'à la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la SNDS.

Le processus de collaboration de la SNDS au Togo est à l'étape 2, celle portant sur le diagnostic et l'évaluation du Système statistique national, qui intervient à la suite de l'adoption et de la validation de la Feuille de Route.

Le présent document porte sur la synthèse des rapports sectoriels présentant les résultats de l'étude qui en a été réalisée. Il est structuré comme suit : (i) Objectif de l'étude Diagnostic, (ii) Rappel des objectifs et organisation des travaux de collaboration de la SNDS; (iii) Contexte (national, régional, international, partenarial); (iv) Situation du Système statistique national (structures, productions statistiques, diffusion, coordination); (v) Diagnostic du système statistique; (vi) Performance et évaluation du système statistique; (vii) Forces et faiblesses; (viii) Menaces et opportunités.

Une série de suggestions et de recommandations est faite à la fin en ce qui concerne la vision et les options stratégiques à envisager pour la stratégie de développement des statistiques dans les secteurs et sur le plan national.

I - Objectif du Diagnostic

Pour bien bâtir le futur, il faut avoir une bonne connaissance du passé et s'appuyer sur le présent affirme-t-on souvent.

L'objectif de l'étude diagnostique est de constituer une base solide sur laquelle doit s'appuyer l'élaboration de la stratégie de développement de la statistique afin de programmer des actions et des opérations pertinentes.

Le diagnostic est une phase qui revêt une importance capitale parce qu'il doit révéler des éléments qui détermineront les options fondamentales pour améliorer la production et développer l'appareil statistique.

A cette phase, il s'agit d'une appréhension correcte du système statistique existant.

A ce titre, il faut :

- ✚ examiner l'état des lieux sur la base de l'analyse de la documentation existante ;
- ✚ évaluer les productions statistiques majeures selon des critères de qualité préétablis ;
- ✚ mesurer la satisfaction des utilisateurs ;
- ✚ appréhender le cadre institutionnel, les liens et les dispositions adoptés en terme de coordination ;
- ✚ apprécier les facteurs organisationnels en utilisant des outils analytiques comme le SWOFT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces).

Compte tenu de l'étendue du champ d'investigation, l'étude est faite par approche sectorielle.

Quatre secteurs d'étude ont été retenus. Ce sont :

- ✓ statistiques démographiques et sociales ;
- ✓ statistiques économiques et financières ;
- ✓ statistiques rurales et environnementales ;
- ✓ traitement, archivage, diffusion et publication des données et technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans ces secteurs se trouvent des structures de production et d'utilisation de données statistiques qui contribuent de façon significative au processus de développement économique et social.

Ces unités de production et d'utilisation des données statistiques sont dispersées dans les ministères et dans des institutions à caractère public et parapublic.

Dans la phase de diagnostic, il s'agit de voir et d'apprécier leurs activités d'ordre statistique et de donner une juste évaluation des performances du système statistique qu'elles constituent. Il faut, en fait, recenser ces structures, en donner l'état des travaux réalisés et étudier les modes de production, les moyens disponibles en matière de ressources humaines, d'infrastructures, d'équipements, de ressources financières et le degré de satisfaction des besoins des utilisateurs.

II- Rappel des objectifs et organisation des travaux de l'élaboration de la SNDS

2.1- Rappel des objectifs de la SNDS

Les statistiques sont définies comme un ensemble de données quantitatives et qualitatives d'observation, collectées et élaborées grâce à des méthodes et outils scientifiques, aidant à la prise de décision dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Les statistiques qui font l'objet de l'étude sont les statistiques publiques, c'est-à-dire celles produites par des organismes publics ou parapublics.

Il est universellement admis que seules de bonnes statistiques peuvent permettre d'élaborer de bonnes politiques et obtenir de meilleurs résultats dans le domaine du développement économique et social.

La gestion axée sur les résultats impliquant la reconnaissance des repères et des indicateurs de performance pour évaluer les progrès au cours de l'exécution et de l'achèvement des programmes, ne peut être appliquée qu'avec l'appui des statistiques, lesquelles constituent un gage indispensable et crucial de responsabilité et de transparence, un élément essentiel de la bonne gouvernance et une assise crédible pour l'élaboration, la gestion, le contrôle et l'évaluation des politiques nationales.

Il faut aussi souligner l'importante place qu'occupent actuellement les statistiques au cœur de la problématique du développement, de la lutte contre la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) est un programme intégré et exhaustif d'actions statistiques axées sur la demande et décrivant les opérations à réaliser durant une période donnée.

Son objectif global est de permettre la mise à disposition des décideurs et des autres utilisateurs des statistiques de qualité, pertinentes, complètes, conformes aux normes internationales et diffusées.

Une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique est conçue pour assurer, entre autres :

- la couverture de l'ensemble du Système statistique national ;

- le renforcement des capacités statistiques nationales ;
- le respect des principes statistiques internationaux ;
- l'instauration d'un mécanisme uniforme assurant la production et la gestion des données statistiques fiables, complètes, régulières et coordonnées aux différents programmes nationaux de développement et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- l'instauration d'un cadre cohérent au soutien international pour le développement de la statistique.

Elle doit relever les défis que sont :

- la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel, favorable aux activités statistiques ;
- la formation et le développement des ressources humaines du Système statistique national ;
- la redynamisation des unités statistiques régionales afin d'assurer la production des informations géographiquement désagrégées et répondre aux besoins de régionalisation du Cadre Stratégie de Lutte contre la Pauvreté ;
- l'amélioration de la production statistique en termes de fiabilité, de ponctualité et de couverture ;
- l'amélioration de l'exploitation des données administratives en harmonie avec les programmes d'enquête ;
- la mise en place d'un mécanisme de coordination et d'interrelation entre les composantes du Système statistique national notamment en termes de programmation des activités, de normalisation et d'harmonisation des données ;
- l'amélioration du traitement, des publications, de la diffusion et de l'archivage de la production statistique nationale ;
- l'implication des services statistiques dans les activités d'analyse des données ;
- l'amélioration et la sécurisation du financement des opérations statistiques.

2.2-Organisation du processus de élaboration de la SNDS

Le guide pour l'élaboration des stratégies nationales développement de la statistique édité par Paris21 (Partenariat statistique au service de développement au xxi^{ème} siècle) a servi de cadre méthodologique pour la formulation de la Stratégie nationale de développement de la statistique.

Cette méthodologie repose sur les principes suivants :

- la couverture de l'ensemble du système statistique national ;
- la transparence et la participation de toutes les catégories d'acteurs du système statistique national à savoir : producteurs, utilisateurs et partenaires techniques et financiers ;
- l'intégration des statistiques aux processus nationaux de décision.

- le partenariat actif impliquant la représentation des partenaires techniques et financiers dans les différents échelons des organes de collaboration et de validation de la SNDS;
- le processus de 5 étapes dont les travaux doivent être validés à l'issue des ateliers organisés à cet effet. Ces étapes sont :
 - **phase 1** : lancement du processus à l'occasion duquel la feuille de route est validée;
 - **phase 2** : diagnostic et évaluation du système statistique national ;
 - **phase 3** : vision et options stratégiques ;
 - **phase 4** : plans d'actions ;
 - **phase 5** : mise en œuvre et suivi/évaluation.

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique est prévue sur la période 2009-2013.

Devant l'absence de cadre institutionnel pour le Système statistique togolais, un dispositif ad hoc a été mis en place pour conduire les travaux de collaboration de cette SNDS.

Ce dispositif comprend :

- un Comité de pilotage présidé par le Ministre ayant la tutelle de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale qui a comme membres : le Ministre de l'Economie et des Finances (Vice-Président) et des représentants des Ministères techniques (voir en annexe la liste des membres). Le Directeur général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale assure son secrétariat. Maître d'ouvrage délégué, le Comité de pilotage supervise l'ensemble du processus de collaboration de la SNDS, examine les rapports et recommandations qui lui sont transmis par le Secrétariat technique;
- un Secrétariat technique, composé du Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (coordinateur), d'un assistant technique (coordinateur adjoint), d'un représentant de la cellule de coordination du DSRP et des rapporteurs des comités sectoriels choisis parmi les cadres de la DGSCN. Ce Secrétariat est chargé d'initier et d'organiser les études et les travaux nécessaires à la collaboration de la SNDS. A cet effet, il établit, entre autres, les termes de références des consultants nationaux et du consultant international et organise les ateliers de validation.
- six comités sectoriels chargés de la validation des rapports sectoriels des consultants nationaux qui sont:
 - comité 1 : chargé des statistiques démographiques, judiciaires et sociales ;
 - comité 2 : chargé des statistiques économiques et financières ;
 - comité 3 : chargé des statistiques rurales et environnementales ;
 - comité 4 : chargé de traitement, de l'archivage, de la publication de la diffusion et des technologies de l'information et de la communication ;
 - comité 5 : chargé du développement institutionnel et des ressources humaines ;

- comité 6 : chargé des stratégies de financement et mécanismes de suivi et évaluation.
- des consultants nationaux placés sous la supervision du Secrétariat technique qui doivent réaliser les enquêtes auprès des producteurs et utilisateurs et élaborer des rapports sectoriels ;
- un consultant international, placé sous la supervision du secrétariat technique va aider à la conception, appuyer les consultants nationaux et le secrétariat technique dans toutes les étapes de l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique à savoir : le diagnostic, la vision, les options stratégiques, les plans d'action, la mise en œuvre et le suivi évaluation.

Chaque rapport de étape est validé au cours d'un atelier devant regrouper les producteurs, les utilisateurs, les partenaires techniques et financiers et la société civile.

III Contexte

Pour être pertinente, une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique dont le but est de rendre performant le système statistique national, doit tenir compte :

- des exigences en matière statistique et de l'effort de développement économique et social du pays.
- des tendances actuelles du développement de la Statistique, au niveau sous-régional, régional et international;
- du soutien des partenaires techniques et financiers dans le domaine de la promotion des statistiques.

3.1. Contexte national

Suite à la crise socio-politique des années 1990, entraînant la suspension de l'aide de l'Union Européenne et d'autres bailleurs de fonds, le Togo s'est retrouvé, ces dernières années, dans une situation socio-économique difficile, caractérisée par une détérioration de la situation économique (baisse sensible du taux de croissance du produit intérieur brut) et une sévère et croissante pauvreté.

Heureusement, face à la gravité de l'extrême pauvreté des populations, un programme conjoint Banque Mondiale/PNUD d'urgence de réduction de la pauvreté (PURP) a été lancé en octobre 2005. Ce programme visait la réduction de l'extrême pauvreté des populations en améliorant leur accès aux services sociaux de base, à travers la réalisation d'initiatives locales de petite taille dans les secteurs des services sociaux prioritaires. Initialement limité aux régions Maritime et des savanes, ce programme sera étendu aux trois autres régions.

Par ailleurs, en novembre 2002, le gouvernement togolais a élaboré un Document intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté intérimaire (DiSRP) présentant, entre autres, des stratégies et politiques pour la réduction de la pauvreté,

des politiques prioritaires pour le soutien de la croissance, des programmes publics pour aider les pauvres et des mécanismes de suivi et d'évaluation des stratégies.

Faute de données statistiques fiables sur le profil de pauvreté, le DiSRP adopté en 2004 a été révisé en 2007 en intégrant les résultats des enquêtes QUIBB et MICS réalisées en 2006 pour améliorer la perception de la pauvreté au Togo.

Le nouveau tournant démocratique pris par le Togo, suite à l'organisation et à la réalisation des dernières élections législatives du 14 octobre 2007, condition posée par l'Union Européenne pour reprendre pleinement sa coopération et son assistance financière, est appelé à créer un environnement favorable à la reprise des projets socio-économiques et les travaux de finalisation de la collaboration du DSRP final.

Cela doit engendrer une forte demande d'informations statistiques fiables que, malheureusement le Système statistique togolais est actuellement dans l'impossibilité de satisfaire; il s'avère donc urgence pour les autorités responsables de solutionner rapidement ce problème en accordant une réelle priorité au renforcement des capacités du système statistique afin de lui permettre de répondre à l'attente de tous les utilisateurs.

3.2. Contexte sous-régional

Le Togo, en tant que membre des organisations sous-régionales, participe à tous leurs programmes économiques et statistiques. Parmi ces organisations on peut citer :

- L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui assure la coordination au niveau des Etats membres qui ont tous adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) en mettant à leur disposition un espace sur son serveur Internet pour ouvrir leurs propres pages. Elle veille aussi, dans le cadre de la convergence économique à la normalisation et à l'harmonisation des statistiques monétaires de ses membres.
- La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui supervise la mise en place de l'outil de travail et de diffusion des statistiques du commerce extérieur en interface avec les statistiques douanières ;
- L'Observatoire Economique et Statistique des Pays d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) qui appuie les systèmes statistiques nationaux des pays membres dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles, de collecte et d'analyse des données, de diffusion des statistiques ainsi que dans l'appui au développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

3.3- Contexte régional

Au niveau régional, des initiatives de renforcement des capacités statistiques ont été entreprises dans le cadre :

- du Plan d'Action d'Addis-Abeba ;

- du Forum sur le Développement de la Statistique en Afrique ;
- du Cadre Stratégique Régional de Référence pour le Renforcement des Capacités Statistiques en Afrique;
- de la Charte Africaine de la Statistique en voie de collaboration.

3.4- Contexte international

Au niveau international, plusieurs mesures d'orientations statistiques et de mécanismes propres à guider et accélérer le développement durable des capacités statistiques ont été initiées. Ce sont, entre autres :

- les Principes Fondamentaux de la Statistique des Nations Unies qui déterminent d'une manière générale les bases pour la production des statistiques publiques ;
- le Plan d'Action de Marrakech pour les statistiques, adoptées au cours de la seconde table ronde de Marrakech qui est un plan d'action global pour le développement et l'amélioration des statistiques. Il comprend six actions dont la mise en œuvre repose sur un partenariat d'organisations et d'institutions existantes et réparties comme suit:
 - **au niveau international**
 - l'établissement d'un réseau international pour les enquêtes auprès des ménages;
 - l'amélioration des données sur les indicateurs des OMD ;
 - l'accroissement de la responsabilité des agences en matière de données statistiques de sources internationales.
 - **au niveau des pays :**
 - l'intégration des stratégies de développement des systèmes statistiques dans le processus national de développement;
 - la participation de tous les pays au programme de recensements 2010;
 - l'accroissement du financement des systèmes statistiques et du renforcement des capacités.
- le Système Général de Diffusion de Données (SGDD) du Fonds Monétaire International (FMI) auquel a adhéré le Togo. Le SGDD favorise des pratiques saines dans le domaine de la statistique (élaboration, production diffusion) et accorde une place importante aux utilisateurs à travers des programmes visant à améliorer la qualité, l'intégrité et l'accessibilité aux données statistiques ;
- la sensibilisation par Paris21 qui joue un rôle catalyseur pour l'établissement des systèmes statistiques bien gérés et bénéficiant de ressources appropriées. Il faut rappeler que l'objectif de Paris21 est (i) à court terme de renforcer les capacités des Systèmes statistiques et (ii) à long terme, de promouvoir la formulation des politiques fondées sur des données pertinentes et fiables ;
- la Déclaration de Paris signée en mai 2005, qui est relative aux principes de l'efficacité de l'aide au développement, de l'appropriation des programmes, de

l'alignement, de l'harmonisation, de la gestion axée sur les résultats et de la responsabilité mutuelle.

3.5 - Contexte partenarial dans le domaine statistique

Les appuis des partenaires techniques et financiers (PTF) au système statistique togolais ont permis à celui-ci de réaliser certaines opérations statistiques qui sont, entre autres :

- la production de l'indice harmonisé des prix à la consommation avec l'appui de l'Union Européenne et de l'UEMOA ;
- l'élaboration des statistiques du commerce extérieur avec l'appui de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- l'enquête démographique et de santé (EDS) en 1988 et 1998 avec l'assistance financière de l'USAID, de l'UNICEF, du PNUD et de l'UNFPA ;
- les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) en 1996, en 2000 et 2006 avec l'appui de l'UNICEF et du PNUD;
- l'enquête sur les structures familiales au Togo (EFAMTO) en 2000 avec l'appui financier de la BAD;
- l'enquête sur les migrations et insertion urbaine au Togo (ETOMU) en 2000 avec l'appui financier de la BAD;
- l'enquête d'évaluation et de suivi rapide des indicateurs sociaux en 2006 dont le traitement des données est effectué suivant la méthodologie QUIBB avec l'appui du PNUD et de la Banque Mondiale ;
- le Programme de Comparaison Internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) avec l'appui de la BAD et de l'AFRISTAT ;
- le Programme de recensement général de l'agriculture, financé par l'UE et piloté par la FAO en 1996;
- l'enquête sur le système d'information énergétique (SIE-Togo 2006) financé par l'QIF ;
- l'inventaire des infrastructures de production d'eau potable financé par le PNUD et le PUPR.

Les partenaires techniques et financiers ont solidement accompagné le Togo dans la réalisation de toutes les opérations d'enquête et d'analyse des données menées ces dernières années.

Ils interviennent, en outre, dans le renforcement des capacités du système statistique national à travers des ateliers de formation et d'échange d'expérience et dans les domaines institutionnel, de publication, de diffusion et d'archivage.

En 2004, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avait appuyé financièrement à l'exécution d'une composante d'un projet dit « Appui au renforcement des capacités de gestion du développement et de la bonne gouvernance » domiciliée à la DGSCN et qui avait pour objectif de renforcer les capacités et l'opérationnalité de celle-ci par le réaménagement des structures et

l'organisation de enquêtes spécifiques dont les résultats devaient conforter particulièrement la collaboration des agrégats de la Comptabilité Nationale.

A côté des opérations statistiques réalisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers de développement, il convient d'ajouter l'action très importante que mène le consortium PARIS21 pour le renforcement des capacités statistiques, pierre angulaire des politiques efficaces de développement.

Le consortium PARIS21 contribue, par son action de sensibilisation et son rôle de catalyseur, à l'établissement de systèmes statistiques bien gérés et bénéficiant de ressources appropriées. Son objectif à long terme est de promouvoir la formulation de politiques fondées sur des données pertinentes et fiables.

Son soutien aux systèmes statistiques nationaux a eu des résultats positifs parmi lesquels, il convient de citer la collaboration de la SNDS dans presque tous les pays en développement.

Le système statistique togolais a bénéficié et continue de bénéficier de l'appui technique de PARIS21.

IV- Situation du système statistique national

Le système statistique est défini comme un ensemble de dispositifs institutionnels et organisationnels mis en place par les autorités nationales et ayant pour mission de produire, publier et diffuser des informations statistiques se rapportant aux domaines économique, social, financier, environnemental etc. pour les besoins de l'administration publique, des entreprises, des organismes internationaux, des médias, des chercheurs, des citoyens.

Pour établir la situation actuelle du système statistique togolais, on procède par une description de l'état des lieux avec diagnostic et évaluation à travers les principaux facteurs caractéristiques des activités du système dans l'ensemble des secteurs.

4.1- Etat des lieux

L'établissement de l'état des lieux du système statistique conduit à décrire les principaux facteurs affectant sa structure, à savoir : le cadre juridique, les structures organisationnelles, les ressources humaines et financières et les moyens matériels.

A cela, il faudra ajouter la présentation de l'état de sa production, de ses publications, le degré de diffusion et d'archivage.

Pour ce faire, deux sortes de enquêtes ont été menées parallèlement auprès des structures productrices et des structures utilisatrices dans les secteurs définis.

4.1.1- Cadre juridique

Il n'existe pas encore de loi statistique au Togo qui définit son système statistique et met en place des dispositions relatives aux principes fondamentaux régissant l'activité statistique ainsi que les règles d'organisation et de fonctionnement du système statistique national. Toutefois, on peut signaler que des décrets portant attributions et organisation des ministères de tutelle définissent les missions des structures membres du système statistique togolais.

Des textes sont pris et qui créent les services statistiques de l'administration publique au sein des ministères sans codifier les interactions entre ces services, ni leurs rapports avec les institutions utilisatrices de leurs statistiques.

Par exemple, les données statistiques sont produites et diffusées conformément au décret N°68/147 du 29 juillet 1968 portant réorganisation du Service de la Statistique Général. Le décret N° 2001-149/PR du 9 juillet 2001 a restructuré ce service en Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN). Ces deux décrets sensés organiser la structure, ne mentionnent pas le rôle du service quant à la validation et à la coordination des travaux statistiques des institutions du département ou celles relevant d'autres départements.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de développement, le décret N° 2007-059/PR du 14 mai 2007 a été pris par le Gouvernement pour consacrer les structures et procédures à mettre en œuvre pour l'organisation et l'exécution des tâches.

4.1.2- Structures du Système statistique national

Le système statistique togolais est un système décentralisé avec des structures non intégrées et dont les programmes d'activité et de production ne sont pas coordonnés. Les grands ministères d'actions économique et sociale possèdent leurs services statistiques.

La principale institution et chef de file en matière de production statistique de par sa vocation, est la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, logée au Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Le Système statistique togolais est composé de :

- ❖ **La Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)**, épice centre du système a été créée, en remplacement de la Direction de la Statistique Générale, par décret n° 2001-149/ PR du 9 juillet 2001 portant attributions et organisation du Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Elle a pour missions :

- la production et la mise à disposition des statistiques dont l'administration et les opérateurs économiques ont besoin dans les délais en rapport avec leur utilité ;

- la coordination de la production, du traitement et de la publication des statistiques des autres institutions ;
- l'assistance à toute administration en charge de la production, du traitement, de l'utilisation ou de la publication de statistiques sur l'ensemble du territoire ;
- l'élaboration des comptes nationaux.

Elle est structurée autour de trois (3) directions centrales et cinq (5) directions régionales, à savoir :

- la Direction de la Comptabilité Nationale et des Etudes Economiques ;
- la Direction des Etudes Démographiques et des Statistiques Sociales ;
- la Direction des Echanges et de la Coordination ;
- cinq (5) Directions régionales installées chacune dans une région

A part cette institution, d'importantes structures de production statistiques existent aussi au niveau d'autres départements ministériels en charge de l'Economie et des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, de la Santé, et de l'Education Nationale.

Il existe également des structures au niveau des départements ministériels et d'institutions étatiques générant des informations qui ne sont généralement pas traitées ou qui ne le sont que partiellement ou exploitées comme documents internes de travail.

Des comités thématiques mettent en commun les informations générées ou produites par leurs membres. Il s'agit notamment du Comité national des statistiques des finances publiques; du Comité de la balance des paiements; du Comité national du produit intérieur brut; du Comité national de la politique économique; du Comité de modélisation.

Par ailleurs, des comités sectoriels ad hoc pour des activités de convergence nationale regroupant plusieurs directions ministérielles sont réaménagés et activés à l'occasion de l'imminence de la réalisation des grandes opérations statistiques : recensements démographiques, enquêtes budget consommation etc

- ❖ **les services statistiques des Ministères techniques** dont les missions, définies par des décrets portant attributions et organisation de leurs ministères de tutelle, sont principalement de satisfaire en priorité les besoins spécifiques de leurs ministères;

Les principaux sont :

- la Division, Informations Statistiques, Etudes et Recherches (DISER) du Ministère de la santé ;
- la Direction de la Prospective, de la Planification de l'Education et de l'Evaluation (DPPE) du Ministère de l'Enseignement des Premier et deuxième degrés;
- la Direction des Etudes, de la Recherche et de la Planification (DERP) au sein de la Direction Générale de l'Enseignement Technique et Professionnelle ;

- la Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Documentation (DSID) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.
- ❖ **les services chargés de produire des statistiques publiques** dans les organismes publics et parapublics.

L'Association des statisticiens et Démographes du Togo (ASTAGEMO) créée en novembre 2005, n'étant pas un organisme public ou parapublic et ne produisant pas des statistiques officielles, ne peut pas être, en réalité, membre du système statistique togolais. Toutefois, eu égard à ses objectifs, elle participe activement au développement de la statistique, à travers ses activités de plaidoyer et de dissémination de la culture statistiques dans le pays.

4.1.3 - Moyens du système statistique togolais

Les enquêtes menées auprès des structures productrices du système statistique national en septembre et octobre 2007 ont permis, d'avoir une idée sur les moyens en ressources humaines et financières ainsi qu'en équipements de ces structures. Elles ont permis d'établir les tableaux ci-dessous qui présentent les résultats par secteur et pour l'ensemble du Système statistique national.

Tab. 1 : RESSOURCES HUMAINES DU SSN

Secteurs	Structures	Cadres supérieurs				Cadres Moyens		AgTS
		IS E	ISD	ITS	Autres	AdTS	Autres	
Démographie et social	DDSS (DGSCN)		2			1		
	DISER		2		6	3		
	DPPE			2	6	1		1
	URD	1	3	2				
	DERP			1				
	CNSS			1				
TOTAL DU SECTEUR		1	7	6	12	5		1
Rural et environnement	DSID	0	0	1	6		2	
	OSA	0	0	0	1	0		
	O.D.E.F	0	0	0	1		1	
	SOCOTO	0	0	1	2	0		
	DEP	0	0	0	2	0		
	D.Env	0	0	0	0	0		
	D.E.F	0	0	0	2	0		
	D.F.C	0	0	0	1	0		
	ICAT	0	0	0	6	0		
	D.A.E.A	0	0	0	0	0		
	D.P.G.R.E	0	0	0	2	0		
D.AS	0	0	0	1	0			

	D.P.E	0	0	0	3	0		
TOTAL DU SECTEUR		0	0	2	27	3		
Economique et financier	DGSCN	5	2*	4	6	2**	2	
	Ensemble des autres structures	0	0	0	45	0	46	
TOTAL DU SECTEUR		5	2*	4	51	6	48	1
TOTAL DU SSN		6	7	12	90	6	51	2

* le chiffre 2 au niveau des ISD a été compté deux fois : une fois dans l'effectif de la DGSCN et une autre fois dans celui du secteur démographie et social. Il a été tenu compte dans l'effectif total du SSN.

** le chiffre 2 = 1 ADTS à la DDSS et 1 à la DCNEE

ISE : Ingénieur statisticien économiste ; CM : cadres moyens

ISD : Ingénieur statisticien démographe ; AdTS : Adjoint technique de la statistique

ITS : Ingénieur des travaux statistiques ; AgTS : Agent technique de la statistique

Sur la base des résultats de ces enquêtes et en examinant le premier tableau, on peut observer :

- actuellement les cadres de conception et de formation statistique travaillant au sein du système statistique togolais sont au nombre de 25 répartis comme suit:

- 6 ingénieurs statisticiens économistes dont 5 dans le secteur économique et financier, plus précisément au niveau de la DGSCN et 1 dans le secteur Démographie et social plus précisément au niveau du IQRD;

- 7 ingénieurs statisticiens démographes qui sont tous dans le secteur "Démographie et social" dont 2 à la DGSCN. ;

- 12 ingénieurs des travaux statistiques dont 4 dans le secteur économique et financier au niveau de la DGSCN, 2 dans le secteur rural et environnemental : 1 au niveau de DSID et 1 au niveau de la SOCOTO et enfin 6 dans le secteur démographie et social : 2 au niveau de la DPPE, 2 au niveau de IQRD, 1 au niveau de la DERP et 1 au niveau de la CNSS.

Cet effectif est dans l'ensemble très insuffisant par rapport aux travaux à réaliser par le système statistique togolais pour une production statistique de qualité susceptible de satisfaire les besoins croissants des utilisateurs. Par ailleurs, en tenant compte de l'étude du bureau CAMIRE ± Diagnostic du Système statistique togolais réalisée en 2002, on s'aperçoit que l'état des ressources humaines est vraiment empiré, dû en partie au non remplacement des cadres allant à la retraite, des cadres décédés et aussi au départ des cadres vers des institutions procurant de meilleures conditions de travail et de rémunération.

- que les ressources financières accordées aux structures chargées de la production statistique semblent être difficiles à déterminer, vu que ces structures n'ont pas de budget autonome à l'exception de la DGSCN et certaines structures

sectorielles qui, en tant que établissements publics à caractère administratif, jouissent d'un peu plus de souplesse dans leur gestion.

- que les moyens de transport sont souvent défectueux et aussi insuffisants ainsi d'ailleurs que les équipements informatiques.

Le tableau ci-après, présente les moyens en équipements informatiques et de transport du SSN et par secteur.

TAB 2 : MOYENS INFORMATIQUES ET DE TRANSPORT DU SSN

secteur	structures	Equipements informatiques					Moyens de transport		
		Micro-ordin	Impri mante	Photo copieur	Scanner	ligne	Véhicule	Moto	vélo
Démographie et social	DDSS	9	3				0	4	-
	DISER	15	8				0	2	-
	DPPE	21	-	-	-	-	0	0	-
	URD	17	6	-	1	1	4	0	-
	DERP	4	3	-	-	-	0	0	-
	CNSS	3	0	0	0	0	0	0	
total secteur		69	21				4	6	
Rural et environnemental	DSID	10	4	1	0	0	3	60	0
	OSA	2	2	0	1	1*	1	5	0
	ODEF	8	8	0	0	1**	1	1	0
	SOTOCO	0	0	1	1	0	0	0	0
	DEP	2	2	0	1	0	0	0	0
	DE	0	0	0	0	0	0	0	0
	DEF	1	1	0	0	0	0	0	0
	DFC	2	2	1	0	0	1	0	0
	ICAT	1	1	0	0	0	0	0	0
	DAEA	0	0	0	0	0	0	0	0
	DPGRE	1	1	0	0	0	0	0	0
	DA	0	0	0	0	0	0	0	0
	DPE	2	3	0	0	1	0	0	0
Total secteur		29	24	3	3	3	6	66	0
Economique et financier	DGSCN	22 dont 5 portables	9		2	Adsl + Site web	4	80 Acquis en 96	
	autres structures	24	14		1		3	3	
Total du secteur		46	23		3	1	14	83	

Total du SSN	135**	68	3	6	4	15	155
---------------------	--------------	-----------	----------	----------	----------	-----------	------------

- * ligne Internet activée ** ligne Internet non activée *° les 9 ordinateurs de la DDSS ne sont pas pris en compte, car ils se trouvent dans les 22 de la DGSCN

- les motos de la DGSCN sont acquises depuis 1996 sont pour la plupart hors d'usage.

Il importe, quand même de mentionner que l'Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé qui jouit d'une certaine autonomie de gestion de ses activités est, contrairement aux autres structures, mieux dotée en moyens matériels et en ressources humaines.

4.1.4. La Production statistique

La production statistique doit être une préoccupation essentielle d'un Système statistique national dans le cadre de sa mission.

Cette production statistique est réalisée suivant un processus scientifique et hautement professionnel. Aussi, nécessite-t-elle, eu égard aux différents travaux à réaliser dans les étapes successives (collecte des données auprès de divers acteurs, traitement scientifique de ces données pour en faire des statistiques, publication et diffusion auprès des utilisateurs), un code de bonne conduite qui instaure et règle le dialogue entre les acteurs au sein de la société et garantit le respect d'un certain nombre de libertés individuelles, en expliquant le fonctionnement du principe de confidentialité.

La production du système statistique togolais, malgré la réalisation de quelques opérations au cours de ces dernières années avec l'appui des organisations internationales (PNUD, B.M, UE, USAID, FAO), est insignifiante par rapport à la demande sans cesse croissante, diverse et pressante. En outre, cette production n'étant pas réellement basée sur la demande, présente quelques faiblesses en termes de couverture, publication, diffusion.

La production du système statistique togolais par secteur est la suivante :

A- Statistiques du secteur économique et financier

On précise que la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, principale structure productrice des statistiques publiques réalise sa production en compilant et exploitant les documents administratifs et aussi en exécutant des opérations de recensement et de enquêtes.

TAB. 3 : Production statistique du secteur économique et financier

Structures	Intitule du produit
Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale	indice harmonisé des prix à la consommation
	statistique du commerce extérieur harmonisé
	indice harmonisé de production industrielle
	annuaire statistique
	bulletin statistique
	résultats des opérations statistiques (MICS, QUIBB, EDSö)
Direction de la qualité et de la métrologie	entrée en magasin café cacao
	exportation café cacao
	prix au producteur
	valeur fob
	valeur caf
Direction du commerce intérieur et de la concurrence	mercuriale des denrées alimentaires
	statistique de enregistrement des opérateurs économiques
Direction de l'économie	TOFE
Direction de l'industrie	données statistiques sur les entreprises industrielles
Direction des douanes	statistiques douanières
Direction de la dette publique	encours de la dette
	Service de la dette
Direction des transports routiers	Parc automobile
	marque
	Type
	Usage
	Age
Port Autonome de Lomé	statistiques portuaires
Institut National de la Propriété Industrielle et de la Technologie (INPIT)	nombre de brevets délivrés par l'OAPI
	nombre de modèle d'utilité enregistrée a l'OAPI
	nombre de marques enregistrées a l'OAPI
	nombre de dessins ou modèles industriels enregistrés a l'OAPI
	nombre de noms commerciaux enregistrés à l'OAPI
	nombre d'indications géographiques enregistrées OAPI
	nombre d'obtentions végétales enregistrées a l'OAPI
	nombre d'usagers des informations techniques de la division information et documentation.
Direction Générale de l'Energie	Rapport se-togo
Direction du commerce extérieur	balance commerciale et taux de couverture par région de destination et de provenance
	évolution de la balance commerciale
	certificats d'origine
	principaux clients exportateurs et importateurs
	cartes d'importateurs et d'exportateur
inspection produits importés et pays d'origine	

B- Statistique du secteur démographique et social

TAB. 4 : Production statistique du secteur démographique et social

Structures	Intitulé du produit
Direction de la démographie et des statistiques sociales de la DGSCN	statistiques de l'enquête démographique et de santé. (résultats publiés en 1999)
	statistiques de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (résultats publiés en 2001)
	statistiques de l'enquête sur les structures familiales au Togo (résultats publiés en 2001)
	statistiques de l'enquête sur les migrations et l'insertion urbaine au Togo (résultats publiés en 2001)
	statistiques de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (résultats publiés en 2008)
	statistiques de l'enquête des questionnaires unités des indicateurs de base de bien-être (QUIBB) (résultats publiés en 2007)
Unité de Recherche Démographique de l'université de Lomé (URD)	statistiques de l'enquête par grappes à indicateurs multiples en 1996 (résultats publiés en 1997)
	statistiques de l'enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques relatives au sida des chauffeurs routiers et travailleuses de sexe sur l'axe routier Lomé-Cinkassé (phase i et ii) (résultats publiés en 2002-2003)
	statistiques de l'enquête sur les structures familiales et contexte sociodémographique des ménages au Togo en 2000
	statistiques de l'enquête situationnelle sur la santé de reproduction (résultats publiés en 2003-2004)

	statistiques de l'enquête qualitative sur le profil de la pauvreté en 2006 (résultats publiés en 2007)
Division informations statistiques, étude et recherche (DISER)	annuaires des statistiques sanitaires
Direction de la prospective, de la planification de l'éducation et de l'évaluation	rapports des rentrées scolaires, les tableaux de bord et annuaires qui donnent des statistiques scolaires.
Direction des études, de la recherche et de la planification	annuaire des statistiques sur l'enseignement technique et de la formation professionnelle
Direction des affaires académiques et de la scolarité de l'université de Lomé (DAAS)	annuaire des statistiques relatives à la répartition des étudiants par faculté ou école par sexe et par nationalité
Direction de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes	aucune production
Division statistique et documentation de la direction générale du travail et des lois sociales	aucune production
Direction nationale de la politique de l'emploi	aucune production
Caisse nationale de sécurité sociale	rapports d'activité des statistiques des employeurs, des salariés, des bénéficiaires des pensions vieillesse, des prestations familiales et la répartition des risques professionnels
Direction des études et de la planification du Ministère du tourisme	aucune production

C- Statistiques du secteur rural et environnemental

TAB. 5 : Production statistique du secteur rural et environnemental

Direction de la statistique, de l'informatique et de la documentation (DSID)	résultat du recensement des superficies ensemencées en coton graine : <i>campagne 1998/1999</i> (publication 1999)
	résultats de l'enquête : coût de production publication 1997
	résultats du recensement : caractéristiques structurelles de l'agriculture togolaise (rapport principal). publication 1997
	recensement national agricole 1996 : facteurs de production (publication 1997 - équipement agricole - traction motorisée - main d'œuvre agricole
	résultats du recensement : main d'œuvre agricole au Togo p.97
	résultats du pré recensement : aperçu de l'agriculture togolaise (publication : 1998
	résultats du pré recensement : caractéristiques socio-économiques des villages du Togo (vol.1 et ii- analyse des résultats). (publication 1998
	résultats du recensement national agricole 1996 : 1. parcelles et champs 2. culture 2 ^e saison 3. groupement (publication 1998)
	résultats du recensement national agricole 1996. (série : hl-habitat et logement) publication 1998
	résultats du recensement national agricole 1996 (série : fa- femmes agricole (tome i, ii et iii) publication 1998
	résultats du recensement national agricole 1996. . (série : ch-élevage) publication 1999
	résultats du recensement national agricole 1996. . (série : sp-superficies) publication 2000
	résultats du recensement national agricole 1996..p.2000 *série : ex-ménages agricoles
résultat de l'enquête : évaluation des superficies cultivées et prévisions de production de coton graine - campagne 1999 / 2000 p.2000 évaluation des superficies cultivées et prévisions de production de coton graine - campagne 1999 / 2000	
Office de Développement de l'Exploitation Forestière (ODEF)	rapport d'activité (statistiques courantes)

Observatoire de sécurité alimentaire du Togo (OSAT)	rapport d'activité (statistiques courantes)
Société togolaise de coton (SOTOCO)	rapport d'activité (statistiques courantes)
Direction des eaux et forêt	une page de publication statistique chaque année donnant des statistiques courantes
Direction de la faune et de la chasse	rapport annuel destiné à la CITES donnant des statistiques courantes
ICAT bureau central et antennes régionales	rapport annuel d'activité donnant des statistiques courantes
Direction de l'aménagement et de l'équipement rural	aucune production
Direction de la planification et de gestion des ressources en eau	résultats des recensements : actualisation des connaissances sur la situation de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement en milieu rural et semi urbain du Togo . rapport principal . mars 2007 (ces résultats sont disponibles par région)
Direction de l'assainissement	aucune production
Direction de la planification énergétique	dépliant sur le système d'information énergétique du Togo (SIE . Togo) : un outil d'aide à la décision (publication 2006)
	rapport 2006 sur le système d'information énergétique du Togo (SIE . Togo) (publication 2006)
	enquête consommation des énergies domestiques au Togo . rapport provisoire 2006. (publication 2006)

4.1.5 - Publication

En dépit d'efforts louables déployés dans les activités de publication par les producteurs des statistiques, les résultats obtenus demeurent encore maigres.

Les publications ne sont pas régulières, les périodicités sont loin d'être respectées. Les publications des bulletins mensuels sont complètement arrêtées depuis plus de dix ans et en ce qui concerne celles relatives aux annuaires, on peut enregistrer souvent de retards pouvant aller jusqu'à quatre ans (cas de l'annuaire statistique de la DGSCN). Les raisons de ces retards sont d'ordre financier, humain et matériel. A ce propos, on rencontre très souvent des unités productrices du système statistique togolais qui n'arrivent pas à publier leurs productions statistiques, par manque de moyens.

La presque totalité des publications sont faites sur support papiers. L'utilisation des supports TIC (CDROM, site web) commence timidement faute des moyens.

4.1.6- Diffusion

La diffusion est une fonction importante dans l'activité d'un système statistique national. Car elle permet de véhiculer et de faire disposer à temps et sur supports appropriés des informations statistiques aux différents utilisateurs qui en ont besoin et les utilisent pour aider à la prise de décision.

La diffusion est également peu développée par manque de moyens. Elle se fait le plus couramment sur support papier. Toutefois on peut signaler un début d'utilisation comme vecteur de diffusion, les TIC (site web, CDROM) et d'autres. Le support presse écrite et parlée est aussi timidement utilisé.

On constate l'existence des centres de documentation qui, eux aussi peuvent servir de point de diffusion. Cependant celui de la Direction Générale de la Statistique et de la comptabilité nationale, principal producteur des données statistiques n'est malheureusement plus opérationnel.

La recommandation prise à Bamako à l'issue de l'atelier sur la Stratégie de diffusion et de communication qui s'adresse à tous les Instituts statistiques des pays membres de l'AFRISTAT à savoir qui est de créer en leur sein une structure chargée de la diffusion, ne semble pas encore être appliquée au Togo.

4.1.7 -Archivage

A l'instar des activités de publication et de diffusion, celles relatives aux archivages sont, elles aussi peu élaborées par manque de moyens.

On constate un manque de stratégie d'archivage. Les bases de données existantes ne sont pas alimentées ni mises à jour d'une manière régulière.

Les supports d'archivage généralement utilisés sont des disques durs des ordinateurs, des CDROM, des clés USB, des disquettes, des zips disques etc.

4.2- Diagnostic du Système statistique togolais

Alors que l'état des lieux se confine à une description simple et fidèle de la situation existante du système statistique, le diagnostic, quant à lui, pousse plus loin son exploration en identifiant les manifestations des problèmes auxquels est confronté le système et en émettant des appréciations qui conduisent à des propositions d'amélioration.

4.2.1- Ressources humaines

L'insuffisance de la production statistique et sa non crédibilité relèvent en partie du manque quantitatif et qualitatif des ressources humaines. En effet, la production réalisée n'arrive pas à répondre aux besoins des utilisateurs et sont de moindre qualité.

L'insuffisance criante des ressources humaines, notamment celles relatives aux ressources humaines de formation statistique, constitue un fort handicap à la quantité et à la qualité de la production du système statistique togolais.

Au niveau des services statistiques des Ministères techniques, la situation est encore plus grave, car faisant appel à des personnes sans formation statistique.

Par ailleurs, il n'existe aucune structure pour le recyclage et la formation initiale et continue des cadres d'exécution de la statistique (adjoints et agents techniques de la statistique).

4.2.2- Ressources financières

Comme les ressources humaines, les ressources financières ont un impact sur le volume et la qualité de la production statistique. Leur insuffisance constitue un véritable goulot d'étranglement pour le système statistique togolais. En effet les enquêtes statistiques qui permettent d'obtenir beaucoup de données statistiques, demandent de gros investissements qui dépassent les moyens de l'État togolais qui ne peut prendre pour le moment en charge que le fonctionnement des structures et les salaires du personnel. Les grandes opérations d'enquêtes et les lourds recensements sont généralement financés par les partenaires techniques et financiers, ce qui met le système statistique togolais dans une situation gênante ; celle de ne pas être maître du choix des opérations à réaliser.

4.2.3 Équipements et infrastructures physiques

Une bonne dotation en équipements performants et fonctionnels (matériels informatiques, moyens de transport) ainsi que d'agréables locaux de travail agissent positivement sur la productivité et le rendement du personnel travailleur. Aussi, une attention particulière est à apporter à cette question.

La dotation du système statistique togolais en ordinateurs, bien que dans l'ensemble est meilleure par rapport à celle des autres équipements, reste encore insuffisante, notamment au niveau des structures des ministères.

Les moyens de transport, indispensables pour la collecte des données primaires sont cruellement insuffisants.

Les infrastructures physiques n'offrent pas, en général de très bonnes conditions de travail. A ce propos, le bâtiment abritant la DGSCN est actuellement dans un état de délabrement avancé. Il demande à être rénové pour fournir un environnement propice au travail.

4.2.4 Politique organisationnelle

La décentralisation du système statistique togolais possède des avantages à savoir :

- favoriser le développement de l'appareil statistique dans certains domaines ;
- aider à mieux réaliser les décisions prises en matière de priorités sectorielles ;
- permettre d'être mieux à l'écoute des besoins ;

Cependant, l'absence d'un dispositif institutionnel et légal devant encadrer, organiser, réglementer et coordonner les activités statistiques constitue un obstacle à la performance du système statistique togolais.

4.2.5 Gouvernance

La mission de la statistique est de produire, publier et diffuser des informations statistiques dans tous les domaines d'activité. Une telle mission, si elle est bien remplie, joue un important rôle dans l'instauration, le maintien et le développement de la démocratie dans un pays.

En effet, une réelle démocratie demande une bonne gouvernance c'est-à-dire une gestion rigoureuse et transparente qui exige elle, une grande diffusion des données fiables sur toutes les activités politiques, économiques et sociales et culturelles, permettant ainsi aux citoyens d'être bien informés pour exprimer avec pertinence leurs observations et opinions sur la marche et les problèmes de leur pays. Une telle

disposition requière un système statistique performant. Malheureusement, tel n'est pas le cas au Togo.

L'espoir de voir établir une bonne gouvernance est né avec le nouveau tournant pris par le Togo pour l'instauration d'une démocratie véritable qui pourrait, par ricochet, conduire le système statistique togolais à %uvrer dans la voie d'une bonne gouvernance en développant et raffermissant l'aspect participatif, la transparence, le dialogue avec les utilisateurs et en créant un système efficient de rencontres fréquentes entre ses composantes.

4.2.6- Principales filières pour l'obtention des données primaires

A l'image des autres systèmes statistiques nationaux, le système statistique togolais utilise pour la collecte de ses données primaires les principales et habituelles méthodes suivantes :

- la filière relative à l'exploitation et la compilation des documents administratifs ;
- la filière des enquêtes directes auprès des individus et des entreprises (enquêtes par sondage et recensements).

A ce propos, il a été prouvé qu'une combinaison flexible et efficiente de ces deux filières (exploitation des documents administratifs et réalisation des enquêtes statistiques), conduit à un moindre coût de la production statistique et à une production fiable, cohérente et de grande couverture.

4.2.7- Actifs partenariaux

Malgré la rareté des ressources financières, le système statistique togolais est arrivé, avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, PNUD, UNICEF, FAO, UNFPA etc.), à réaliser quelques opérations statistiques. On espère que la reprise de l'aide de l'Union Européenne et des autres bailleurs de fonds, permettra de réaliser beaucoup plus d'opérations statistiques.

4.3- Evaluation du Système statistique togolais

Evaluer le système statistique national revient à examiner son cadre légal et réglementaire, ses moyens, à déterminer le niveau de sa capacité à satisfaire les besoins de tous les utilisateurs à travers l'expression des besoins de ces derniers et leur appréciation et enfin à établir ses forces et faiblesses ainsi que ses menaces et opportunités.

Pour plus de transparence et de clarté, l'évaluation est faite par secteur d'étude et suivie de considérations d'ensemble en ce qui concerne le cadre juridique, légal et réglementaire, le degré de satisfaction des utilisateurs ainsi que les forces et faiblesse du système statistique.

4.3.1- Evaluation du secteur des statistiques démographiques et sociales

Le secteur des statistiques démographiques et sociales possède quelques potentialités de production. Il s'agit de l'existence de la direction de la démographie et des statistiques sociales (DDSS) au sein de la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) reconnue malgré ses difficultés techniques et organisationnelles, et des structures productrices des statistiques sociales dont la production statistique malgré sa parution assez tardive est utilisée beaucoup par les utilisateurs. Il s'agit également des services statistiques des ministères de la santé

(DISER) et des enseignements primaire et secondaire (DPPE) qui publient régulièrement des statistiques sanitaires et scolaires qui inspirent assez de confiance chez la majorité des utilisateurs.

Par ailleurs, le secteur peut actuellement accéder à plusieurs opportunités offertes par diverses institutions nationales et internationales, dans un environnement international plus que jamais favorable au développement de l'information statistique.

Mais par contre, d'importantes lacunes dans le domaine organisationnel et de la production ainsi que des insuffisances sur le plan des moyens (ressources humaines, financières et équipements) sont à combler pour le renforcement des capacités de ce secteur.

4.3.1.1- Cadre organisationnel

Une réelle coordination et la mise en œuvre concertée d'un programme sectoriel d'activités statistiques démographiques et sociales sont deux préalables pour une production statistique minimale de qualité.

Mais actuellement, il n'y a aucune structure de coordination aussi bien au niveau sectoriel qu'entre les producteurs du secteur et les utilisateurs.

L'absence de coordination dans le secteur conduit également à l'absence d'harmonisation des méthodologies et concepts de statistiques sociales.

4.3.1.2- Production

La production du secteur est loin de répondre aux besoins des utilisateurs. A ce propos, les statistiques sur l'emploi, les droits de l'homme, les loisirs et le tourisme ne sont pas encore produites à cause du manque des moyens.

La diffusion qui est encore faible se fait sur support papier et les rapports de publication insuffisamment ventilés, sont produits en quantité insuffisante. Aussi, des dispositions institutionnelles devront-elles être prises au niveau des principaux utilisateurs, pour améliorer l'accès aux statistiques produites et en faire une utilisation judicieuse.

Quant à l'amélioration des méthodologies, il s'agira d'établir des règles d'organisation des recensements et autres enquêtes et à rédiger des documents méthodologiques de référence, conformes aux normes et recommandations internationales.

Les méthodologies doivent couvrir l'ensemble des phases des opérations statistiques : rédaction des questionnaires, collecte des données, contrôles et vérifications, saisie, développement des applications informatiques de traitement des données, analyse des résultats, stockage, accessibilité, diffusion des résultats.

Il y a lieu de souligner l'insuffisance de la valorisation des données qui se traduit en terme :

- de manque de visibilité des statistiques produites ;
- de difficultés d'accès pour des raisons techniques (nécessite de faire des compilations) et organisationnelles (absence de bases de données centralisant par domaine les données existantes) ;

- de diffusion insuffisante en qualité et en quantité ;
- d'analyse insuffisante et souvent de niveau élémentaire.

Le développement d'une culture statistique doit viser l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et toute la population. Des campagnes dûment ciblées de vulgarisation de la statistique devront aussi être organisées.

4.3.1.3- Ressources humaines

L'ensemble des structures productrices des statistiques démographiques et sociales, se trouve confronté à un manque crucial de statisticiens et de démographes, tous niveaux confondus, pour conduire les activités techniques régulières. Le nombre de statisticiens tous niveaux confondus est réduit à un ou deux cadres dans la plupart des structures centrales alors que dans les directions régionales, la production statistique sociale est assurée le plus souvent par des non statisticiens formés sur le tas.

Le manque de ressources humaines constitue un obstacle majeur à une amélioration sensible de la production statistique, et empêche d'absorber des opportunités générales et de les assimiler dans une mouvance continue d'appropriation.

Le Togo ne dispose pas de ressources humaines suffisantes en nombre et en compétence, de statisticiens et de démographes en cours de formation, pour garantir le redressement et le développement du secteur des statistiques démographiques et sociales.

4.3.1.4- Ressources financières

Aucune structure productrice de statistiques démographiques et sociales ne dispose d'un budget adéquat pour la production statistique ; les fonds alloués sont presque en totalité orientés vers les frais de personnel. Cette absence du financement national a des impacts très négatifs sur les processus de collecte, de traitement et de l'analyse des statistiques démographiques et sociales.

4.3.1.5- Cadre de travail inadéquat

La plupart des locaux mis à la disposition des structures de production statistiques sociales sont, en général peu confortables et la logistique pour des opérations de collecte fait défaut.

4.3.2 - Evaluation du secteur des statistiques économiques et financières

Evaluer le système statistique du secteur revient à déterminer le niveau de sa capacité à satisfaire les besoins de tous les utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques fiables, de qualité et dans des délais convenables.

Pour appréhender ce niveau, il y a lieu de procéder à l'examen des facteurs agissant sur cette capacité, à savoir : les ressources humaines, les ressources financières, les infrastructures et équipements, les politiques d'organisation, la gouvernance, les filières d'obtention des données primaires et les actifs du partenariat.

4.3.2.1 - Ressources humaines

L'insuffisance des ressources humaines, dont l'effectif et la qualité conditionnent pour une large part la production et la qualité des statistiques, constitue un fort handicap pour le Système Statistique.

En effet, il y a un manque important de cadres de formation statistique et de haut niveau dans les structures de production statistique dans le secteur.

Le Système Statistique ne dispose que de 12 cadres statisticiens, tous travaillant à la DGSCN et dans ses démembrements régionaux. Ils sont répartis comme suit : 4 ingénieurs statisticiens économistes qui travaillent tous à la DGSCN, 2 ingénieurs statisticiens démographes et 4 ingénieurs des travaux statistiques et 2 adjoints techniques de la statistique.

Ces chiffres sont insignifiants, eu égard aux nombreuses et immenses tâches à accomplir pour produire de façon satisfaisante des statistiques fiables et de qualité.

Les autres services de production statistiques dans les ministères n'ont pratiquement pas de cadres statisticiens. Ce sont d'autres cadres qui assurent la fonction.

Il y a donc dans le secteur un besoin accru de statisticiens. Les besoins de formation et de recrutement sont grands. Face à cela, on constate l'absence de structures pour le recyclage et la formation initiale et continue des adjoints techniques et agents de la statistique.

Il faut noter aussi que parmi les étudiants se présentant chaque année aux concours d'entrée dans les écoles de statistiques sous-régionales, il y a des lauréats, mais très peu de bourses sont offertes ; ce qui ne contribue pas à la promotion de la formation.

4.3.2.2. - Ressources financières

L'insuffisance des ressources financières est aussi un goulot de étranglement pour la production statistique.

L'État ne prend généralement en charge que le fonctionnement des structures et les frais du personnel. Il est à noter que certaines structures ne sont même pas dotées de budget de fonctionnement, comme les directions régionales de la statistique depuis deux ans.

Les opérations de enquêtes et de recensements et les bourses de formation à l'étranger sont plutôt financées par les partenaires techniques et financiers.

Le financement des opérations de convergence par l'extérieur présente l'inconvénient de ne pas rendre le Système Statistique maître du choix des opérations à réaliser.

A ce propos, on peut remarquer que des opérations programmées dans le cadre de la planification nationale de la Statistique, ne sont pas réalisées faute de moyens financiers, alors que des opérations circonstancielles sont réalisées pour satisfaire les besoins de certains utilisateurs.

4.3.2.3. **É Infrastructures et équipements**

La dotation du système statistique du secteur en infrastructures est notoirement peu satisfaisant eu égard à l'état de délabrement des locaux abritant les services particulièrement la DGSCN et ses démembrements.

En matière d'équipements, si on note un net effort dans l'équipement informatique, beaucoup de choses restent à faire pour les moyens de déplacement dont les structures doivent être dotées pour la réalisation correcte de leur mission statistique. Il n'y a pratiquement pas de véhicules tout terrain pour la réalisation des opérations de collecte de données sur le terrain.

4.3.2.4 **Politique organisationnelle**

La DGSCN est l'organe central du système statistique du secteur. Son organigramme actuel couvre pratiquement tous les domaines d'investigation statistique. Toutefois, il faut noter un manque de cohérence et des doubles emplois dans le fonctionnement des directions. En outre, il reste encore beaucoup à faire notamment dans le domaine de l'organisation et de la coordination au sein du système.

A cet effet, l'interrelation entre les membres du système demande à être revue et améliorée. Certaines structures ne savent quelles sont membres du système qu'à l'occasion de l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique. On rencontre des services statistiques dont le personnel technique n'a bénéficié d'aucune formation statistique ; ceci constitue un obstacle à la qualité de la production statistique.

4.3.2.5. **É Gouvernance**

La gouvernance dans le domaine statistique peut se définir comme la manière dont est géré le système en faveur de son efficacité et du renforcement de sa capacité ; ceci devant se traduire par une gestion transparente, une organisation adéquate et une mise en œuvre participative.

On peut dire, qu'avec le nouvel environnement institutionnel qui sera créé et dans lequel se mouvra le système et la prédisposition des autorités à la cause statistique, des avancées pourront être enregistrées dans le domaine de la gouvernance.

Le système doit œuvrer sur cette voie en développant et raffermissant le dialogue avec les utilisateurs et en créant un système efficient de rencontres fréquentes entre ses composantes.

4.3.2.6. - **Principales filières pour l'obtention des données primaires**

Le dépouillement des questionnaires auprès des structures productrices révèle comme principales modes d'obtention de données primaires :

- la filière relative à l'exploitation des documents administratifs ;
- la filière des enquêtes directes auprès des individus et des entreprises (enquêtes par sondage et recensements).

Le scénario optant pour l'établissement d'un équilibre raisonné entre l'exploitation des documents administratifs et des enquêtes statistiques est privilégié.

C'est un scénario qui a plus de flexibilité et peut, en alliant avec efficacité la compilation des fichiers administratifs et les enquêtes statistiques, conduire, à un moindre coût, à une production fiable, cohérente et en outre de grande couverture.

4.3.2.7. - Appréciation des utilisateurs

L'enquête qui a été menée auprès des utilisateurs des statistiques produites dans le secteur a permis d'avoir les besoins exprimés et leurs appréciations vis à vis de la production du système statistique du secteur.

Sur 20 questionnaires transmis aux utilisateurs, 17 ont été réceptionnés. Leur exploitation a permis de dresser les besoins des utilisateurs et de connaître le degré de leur satisfaction, ainsi que leur appréciation vis-à-vis du système statistique.

En analysant les réponses, on constate que l'expression des besoins est mal formulée, pas bien précise, ni bien appréhendée. Ce qui amène à dire que les utilisateurs ne sont pas nécessairement bien armés pour exprimer leurs besoins ou utiliser efficacement les statistiques lorsqu'elles existent. A cet effet, avec des preuves à l'appui, on constate que certains besoins exprimés par les utilisateurs sont en réalité satisfaits par la production statistique du secteur.

Toutefois, il faut reconnaître que ceci pourrait provenir aussi du manque de diffusion des publications qu'on constate souvent au niveau de certaines composantes du système dans le secteur.

En ce qui concerne la satisfaction des utilisateurs, les questions concernaient la couverture, la périodicité, l'accessibilité, la solidité de la méthodologie sur laquelle les données sont obtenues, l'exactitude et l'impartialité des statistiques du secteur.

L'examen des réponses montre que :

- plus de la moitié des utilisateurs ne sont pas satisfaits de :
 - la couverture et de la représentativité de la production statistique ;
 - l'accessibilité aux données statistiques ;
 - la périodicité des publications;
- la plupart des utilisateurs ne sont pas satisfaits :
 - de la solidité de la méthodologie sur laquelle reposent les statistiques du secteur qui en fait son appropriation ;
 - de l'exactitude et de l'impartialité des statistiques du secteur.

4.3.3- Evaluation du secteur des statistiques rurales et environnementales

4.3.3.1 - Pertinence des méthodologies de collecte

Parmi les structures concernées par le diagnostic, quelques-unes possèdent des méthodologies efficaces de collecte et de traitement de données, notamment la DSID, l'ODEF, la DPGRE et la DPE. Il faut rappeler qu'au niveau de la DSID, ses outils de collecte ont été principalement préparés avec l'appui technique de la FAO. Cette dernière capitalise de solides expériences dans les domaines où elle a l'habitude de mener des opérations, mais elle draine un déficit en matière de conception de nouvelles méthodologies de collecte et de traitement de l'information

statistique dans les domaines non encore ou partiellement couverts ; c'est ce qui explique la couverture incomplète des principales composantes du secteur rural.

Par ailleurs, le même échantillon est suivi pendant une décennie ou plus avec pour corollaire la déperdition et la lassitude des unités retenues. La lourdeur des techniques de collecte entraîne des coûts de production élevés par unité statistique. Quant aux trois autres structures, elles ont commencé à bénéficier tout récemment d'appui technique extérieur.

Outre ces structures susmentionnées, la qualité de la méthodologie de collecte laisse à désirer pour les autres. N'ayant pas de cadres statisticiens, celles-ci font généralement appel à des bureaux d'études privés ou consultants qui s'approprient en fin de contrat des outils de collecte sans partager leurs expériences avec elles.

4.3.3.2 Impacts des capacités opérationnelles actuelles sur la production statistique

La qualité de la production et la faible capacité actuelle des structures à répondre aux besoins des utilisateurs résultent des moyens humains, logistiques, matériels et financiers dont disposent ces dernières. Ces moyens indispensables à une production de qualité se dégradent d'année en année, amenuisant ainsi la capacité de ces structures à anticiper les demandes des utilisateurs. Des ressources humaines professionnelles très insuffisantes et sans motivation, des moyens matériels vétustes et presque inexistantes, des dotations financières dérisoires et aléatoires, telle est la situation dans laquelle évoluent les structures statistiques.

4.3.3.3 - Accessibilité à l'information statistique

Les structures de production sont dépourvues de moyens modernes de communication rendant pénible l'accès à l'information. La plupart d'entre elles ne disposent pas d'internet ni de site web pour faciliter l'accès en ligne. Cette situation est renforcée par une rétention volontariste de l'information (les utilisateurs effectuent plusieurs déplacements avant de recevoir les données recherchées). Le manque de communication entre utilisateurs et producteurs de données constitue également un frein à l'accès à l'information. Les publications diffusées n'atterrissent pas généralement chez ceux qui en ont réellement besoin. Sur quelques onze utilisateurs interrogés :

- huit (8) éprouvent des difficultés pour accéder à l'information ;
- un (1) accède sans problème à l'information ;
- deux (2) d'entre eux ont été indécis.

4.3.3.4 Couverture de la demande par l'offre

Les utilisateurs de données statistiques sont unanimes à reconnaître que le SSN en général et les systèmes statistiques sectoriels (SSS) en particulier ne parviennent pas à répondre à leur demande ainsi qu'à leurs besoins spécifiques liés à l'évolution économique et sociale du pays. L'écart entre l'offre et la demande de statistiques rurales et environnementales est assez significatif. Le taux de couverture de la demande par l'offre ne dépasse guère 25%. Il varie d'un secteur à l'autre et reste plus faible dans le secteur environnemental (flore, faune, pollution, désertification,

eaux usées, etc.) que dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, le système de rétention des eaux de pluies pour l'irrigation.

Au cours des cinq dernières années, il n'y a presque pas de production statistique fiable au niveau des diverses institutions qui s'en occupent. La plupart des données publiées reposent sur des estimations plus ou moins hasardeuses à cause de l'effritement des dispositifs de collecte et du manque de moyens matériels et financiers.

4.3.3.5 É Fréquence de diffusion et qualité des données statistiques

Selon l'appréciation des utilisateurs, les données statistiques revêtent un caractère fragile et conjoncturel pouvant perdre une grande partie de leur valeur dans un laps de temps. Ils considèrent qu'elles sont diffusées avec des retards considérables, ce qui fait émuquer leur intérêt. Cette situation les empêche de élaborer leurs stratégies afin de profiter des opportunités. Interrogés sur leur satisfaction par rapport à la fréquence de diffusion des données, les utilisateurs (11 au total) ont émis des avis tranchés. Ils estiment que les systèmes statistiques sectoriels manquent de dynamisme et n'ont pas actuellement les capacités pour profiter des opportunités présentes et futures.

Les principales informations identifiées concernent les prix des produits agricoles tant sur le plan interne qu'externe, les données démographiques, les productions agricoles, la pollution et les indicateurs de la consommation d'énergie renouvelable.

Leur degré de satisfaction se répartit comme suit :

- satisfaits : 1 sur 11 utilisateurs ;
- peu satisfaits : 3/11 ;
- non satisfaits : 7/11.

La note moyenne donnée par ces derniers est de 7 sur 20 avec une amplitude variant entre 5 et 14 sur 20.

Le problème de qualité des données statistiques est quasi général. Les utilisateurs jugent que les données sont peu fiables ; ils en sont très peu satisfaits et déplorent le retard qui caractérise la publication des résultats et qui les dépouille de leur qualité. Pour éviter la subjectivité, il a été demandé aux utilisateurs de porter leurs jugements sur les statistiques les plus couramment utilisées. Malgré cette précaution, il faut cependant reconnaître que les notes présentent un caractère un peu subjectif parce que le champ couvert par la statistique est assez vaste et les utilisateurs ont eu quelque peine à se prononcer. Les notes attribuées aux systèmes statistiques sectoriels varient de 5 à 10 sur 20 avec une note modale égale à 7 sur 20.

La production demeure encore triviale et holistique alors que l'environnement économique et social évolue rapidement. Les besoins pressants exprimés par les utilisateurs ne sont pas statiques. L'absence d'innovation et de recherches méthodologiques bloquent l'adaptation continue de l'offre à la demande.

4.3.3.6 Systèmes statistiques sectoriels peu performants

Le diagnostic a mis en évidence l'état de délabrement et de médiocrité dans lequel se trouvent les systèmes statistiques sectoriels au regard des défis considérables à relever dans les secteurs. Cet état est la cause profonde de la non performance des systèmes statistiques sectoriels. Ils ne parviennent plus à répondre aux besoins urgents et variés induits par la mondialisation des économies. Cette incapacité à répondre expressément et régulièrement aux attentes des utilisateurs empêche la valorisation des atouts inexploités dans le secteur rural en particulier. Leurs capacités de production sont aujourd'hui dérisoires sinon inexistantes, ce qui n'est pas de nature à favoriser l'anticipation des besoins des utilisateurs.

L'incohérence et la non concordance des sources statistiques font partie des facteurs qui amoindrissent la qualité des données. Par ailleurs, la remontée des données éparses et leur archivage auraient pu atténuer les insuffisances, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Tant qu'il n'y aura pas un organe de coordination dynamique, ces problèmes risquent de persister.

La plupart des utilisateurs, notamment les directions régionales du plan (au nombre de cinq), les ONG, les directions de la planification reconnaissent que les données sectorielles sont trop agrégées et ne permettent pas d'initier des stratégies de développement à la base, ni d'en évaluer les impacts. La centralisation des données au niveau de la capitale constitue un handicap à l'analyse régionale qui devrait mieux les éclairer et les aider dans la prise de décision.

4.3.3.7-Absence d'analyse thématique et prospective

D'une manière générale, la plupart des utilisateurs ont des difficultés à comprendre les tableaux statistiques et à interpréter les données qui se trouvent pour un usage facile. Ce handicap provient du fait que les données ne sont pas suffisamment interprétées et analysées pour informer et éclairer utilement les décideurs et les autres utilisateurs. Il y a aussi un manque de visibilité des statistiques disponibles empêchant ces derniers de connaître la nature et la structure des statistiques existantes ainsi que les lieux d'archivage. L'absence d'analyse prospective constitue un blocage à l'anticipation de certains événements ; ce qui ne permet pas de valoriser suffisamment les données statistiques produites.

4.3.3.8-Rétention et retard dans la diffusion de l'information statistique

Généralement, les informations statistiques sont publiées avec des retards considérables et ne permettent pas aux utilisateurs d'anticiper les événements et d'en faire des usages opportuns ou pressants. Ces retards contraignent les utilisateurs à recourir à des informations de sources douteuses. La plupart des utilisateurs rencontrés se plaignent également de la rétention des informations statistiques. Cette rétention est perçue comme étant volontariste. Un accès facile à l'information aurait pu conférer un dynamisme aux systèmes statistiques sectoriels. Une telle attitude se rapporte aussi à une inculture statistique au même titre que la méconnaissance du rôle et de l'importance des données statistiques. Or l'utilisation des données statistiques par l'ensemble des acteurs contribuerait à l'accélération du développement économique et social.

4.3.3.9-Absence de cadre de concertation entre producteurs et utilisateurs

Les décideurs, planificateurs, statisticiens et économistes, devraient travailler ensemble à la élaboration des programmes statistiques. Chaque acteur travaille dans son secteur sans se soucier de ce que font les autres. Il manque de coordination et de compréhension entre ces différents acteurs, rendant difficile la coopération pour l'harmonisation des concepts et définitions. Les structures de production travaillent d'une façon indépendante, sans rapport mutuel et sans tenir compte des utilisations auxquelles leurs résultats sont destinés. Les données ne sont pas désagrégées pour servir les besoins attendus des utilisateurs, notamment les directions chargées de la planification régionale.

Il est évident que le renforcement des institutions de production statistique ne suffit pas pour rendre dynamique les systèmes sectoriels. Tout en cherchant à éliminer les facteurs techniques qui bloquent la production statistique, il faut que les autorités se préoccupent de la gestion de l'ensemble des cadres statisticiens et de leur rémunération ; des réflexions périodiques doivent être organisées entre utilisateurs et producteurs afin d'adapter continuellement l'offre à la demande statistique.

4.3.4- Evaluation du secteur traitement, publication, diffusion et archivage

4.3.4.1- Publication

La majorité des producteurs des statistiques interrogés limitent leurs publications sur des supports papiers (52%). La publication sur les supports électroniques tels que les CDROM interactifs ou non est moins répandue (22%).

Les publications des annuaires statistiques, des bulletins mensuels, trimestriels et semestriels d'information et les notes de rétro information ne sont pas régulières. Les raisons évoquées pour le non respect de ces périodicités sont souvent d'ordre financier, humain et matériel.

Les délais de publication varient selon le type de publication. Dans le meilleur des cas, on observe pour les annuaires jusqu'à 2 ans de retard. La DGSCN, la principale structure du SSN, accuse un retard de trois à quatre années pour la publication de son annuaire statistique.

Le retard des producteurs dans les publications se justifie aussi par le fait qu'un fort pourcentage de producteurs (3/5) n'utilisent pas les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les publications.

Parmi ceux qui utilisent les TIC, un nombre impressionnant trouve qu'elles sont très efficaces. Ils les utilisent pour satisfaire les besoins et améliorer leurs prestations.

La moitié des producteurs affirment avoir opté pour l'intégration des TIC afin de satisfaire les besoins des utilisateurs.

4.3.4.2- Diffusion

Les institutions de l'État (plus de 23%) demeurent les principaux points de diffusion habituellement utilisés par les producteurs pour faire connaître leurs publications.

Pour la plupart des producteurs la diffusion se fait sur support papier. Toutefois on peut signaler un début d'utilisation des TIC et d'autres supports tels que le site web, CDROM etc. Le vecteur presse écrite et parlée est aussi timidement utilisé.

D'une manière générale, les producteurs éditent de façon plus ou moins régulière des annuaires et bulletins statistiques. Certains, comme la DGSCN ont même un service chargé de la publication et de la diffusion, qui malheureusement n'est plus opérationnel.

On note dans le domaine de la diffusion les résultats suivants : l'édition de CDROM, simple ou interactif ; la constitution de bases de données pour la diffusion (TOGO INFO) conformément aux orientations du PROSMIC ; la création d'un site Internet qui pourra servir de support à la fois pour une information générale sur la DGSCN et le système statistique national (activités, réalisations et projets) et pour la diffusion des informations fondamentales.

Il est à souligner que la diffusion est un des domaines du programme statistique minimum commun (PROSMIC) adopté par les Etats membres d'AFRISTAT. Le système statistique national à travers la DGSCN se doit donc de lui accorder une attention particulière et prendre toutes les dispositions pour donner une meilleure visibilité du SSN auprès des partenaires au développement.

Un grand nombre de producteurs (55%) affirment que les TIC leur rendent de énormes services en temps réel et participent au renforcement de leur capacité et à l'amélioration des fonctions de publication et de diffusion. Ils trouvent de ce fait que les TIC sont très efficaces.

4.3.4.3 - Archivage

De l'avis des personnes ressources interviewées, il ressort que la plupart des structures disposent d'une base de données de leur série ou étude. Mais en réalité, il s'agit dans certains cas soit de base de données conçues et développées mais non alimentées soit d'un ensemble de fichiers représentant chacun les données d'une année.

Aussi, les supports d'archivage de ces bases ou ensemble de fichiers sont généralement les disques durs des ordinateurs sur lesquels se réalise le traitement. D'autres supports tels que les cd-rom, flash dis et disquette zip sont utilisés.

Il est à noter qu'aucune structure ne pratique la sauvegarde sur des sites déportés y compris la DGSCN.

4.4-Performances du système statistique national

Après avoir passé en revue l'évaluation dans les secteurs, il convient de donner pour l'ensemble, des indications sur les besoins des utilisateurs et leurs appréciations sur les produits qui leur sont fournis par le système statistique.

Le tout aboutira à dégager en fin de compte une juste évaluation du système statistique togolais en termes de forces et faiblesses, menaces et opportunités.

4.4.1-Besoins des utilisateurs

Les enquêtes menées auprès des structures ont permis d'établir les besoins en données statistiques exprimés par les utilisateurs. Ces besoins en données statistiques sont nombreux mais dans l'ensemble insuffisamment identifiés.

Il est à préciser que les utilisateurs ont été choisis sur la base de leurs relations avec le système statistique togolais auprès duquel ils viennent chercher des statistiques ou du rôle important que jouent les statistiques dans l'accomplissement de leurs activités. C'est dans cette optique que toutes les agences installées à Lomé, les organisations internationales, les agences de coopération économique bilatérale, certaines directions administratives, certaines ONG et bureaux d'études, des sociétés privées et étatiques ont été sollicités par l'enquête.

La comparaison des besoins exprimés par les utilisateurs avec la production actuelle du système statistique togolais, montre un important déficit à combler. Il convient de souligner que les besoins en données statistiques ne cessent de croître, eu égard au DSRP, aux OMD, à la gestion axée sur les résultats etc.

Il faut aussi relever le peu de culture statistique de la population voire de quelques utilisateurs qui biaise l'expression des besoins et empêche une meilleure utilisation et maîtrise de l'outil statistique.

4.4.2- Appréciation des utilisateurs

Les enquêtes réalisées ont permis aux utilisateurs, non seulement de pouvoir manifester leurs besoins en données statistiques, mais d'exprimer en même temps leur degré de satisfaction sur la couverture, la périodicité, l'accessibilité, la solidité de la méthodologie par laquelle les données sont obtenues, l'exactitude et l'impartialité des statistiques du système statistique togolais, leur appréciation d'ensemble vis-à-vis du système statistique à travers des notes.

C'est ainsi que plus de 70% (moyenne de tous les secteurs) des utilisateurs ne sont pas du tout satisfaits des prestations du système statistique togolais et ont signifié leur appréciation en donnant des notes dont la moyenne est de 7/20, chiffre faible qui doit conduire les cadres du système statistique togolais à déployer plus d'efforts et aux responsables nationaux de manifester un engagement et une volonté plus ferme pour le renforcement des capacités du système statistique national en vue de satisfaire les besoins des utilisateurs.

4.4.3 Forces et Faiblesses

4.4.3.1- Forces

Le Système statistique togolais possède certaines forces qui, si elles sont bien exploitées pourraient apporter une amélioration significative à sa situation. Il s'agit entre autres :

- des expériences acquises dans la collaboration et l'exécution des opérations statistiques;
- de l'existence des directions régionales de la statistique qui sont à redynamiser ;
- de l'existence de séries statistiques particulièrement au niveau de la DGSCN à exploiter ;
- des acquis dans le domaine de la normalisation et de l'harmonisation ;
- de nouvel environnement instauré par le CILSS par une concertation périodique de la sous région ouest africaine dans le domaine rural ;
- de l'appui des partenaires techniques et financiers dans le renforcement des capacités statistiques ;
- de déconcentration effective de la production statistique à travers les structures sectorielles.

4.4.3.2- Faiblesses

Plusieurs faiblesses bloquent le développement de la production du SSN qui sont, entre autres :

- le manque de représentativité de la production statistique (les statistiques régionales sont encore insuffisantes) ;
- l'insuffisance de la couverture de la production statistique ;
- le manque de coordination et d'interrelations entre les structures du SSN ;
- la faiblesse des ressources humaines et financières et des équipements ;
- le manque de culture statistique ;
- le manque de solidité de la méthodologie sur laquelle reposent les statistiques notamment les statistiques de comptabilité nationale ;
- l'absence de structures pour le recyclage et la formation initiale et continue du personnel statisticien local ;

4.4.4 Menaces et Opportunités

4.4.4.1- Menaces

Les menaces qui guettent le système statistique togolais qui sont, entre autres :

- l'absence d'un cadre juridique et institutionnel (loi statistique et organe de coordination) ;
- la mobilité des statisticiens ;

- l'absence d'un statut motivant et de conditions incitatives permettant de maintenir les cadres statisticiens en service dans le SSN ;
- l'insuffisance de la contribution financière de l'État dans la production statistique publique;
- l'absence d'atmosphère participative, de émulation et de stimulation au sein du système statistique togolais ;
- le caractère holistique de la production, de publication, de diffusion et d'archivage ;
- le retard considérable mis à la réalisation du RGPH dont le dernier remonte à 1981.

4.4.4.2- Opportunités

De bonnes opportunités à saisir offrent actuellement au système statistique togolais qui sont, entre autres :

- la reprise des relations avec l'Union Européenne et la plupart des Partenaires techniques et financiers ;
- l'instauration progressive de la démocratie et de la bonne gouvernance ;
- la prise de conscience de l'importance de la statistique dans l'aide à la décision, le pilotage macroéconomique, le développement économique, social et démocratique du pays ;
- les rencontres (séminaires et ateliers internationaux et régionaux) auxquels participent les cadres du système statistique togolais ;
- l'environnement international propice au renforcement des capacités des SSN, l'environnement renforcé par l'action de sensibilisation menée par Paris21 ;
- l'appui des partenaires techniques et financiers dans le renforcement des capacités statistiques.

V È Vision et objectifs stratégiques du système statistique togolais

5.1- Vision du Système

Partant de la mission du système statistique national qui est de fournir à temps aux utilisateurs nationaux et internationaux des informations statistiques fiables pertinentes et conformes aux règles et normes internationales, on peut proposer la vision que doit atteindre le système statistique togolais : "**construire un système statistique national performant, crédible et efficace dont la production fait autorité**".

5.2- Objectifs stratégiques

Pour permettre au Système statistique togolais d'atteindre cette vision un certain nombre d'objectifs stratégiques sont à accomplir :

Ces objectifs sont :

- la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel qui soit favorable au développement des activités statistiques ;

- l'amélioration de la qualité de la production statistique ;
- l'amélioration en quantité et qualité des ressources humaines (formation, conditions de travail incitatives) ;
- la maîtrise des ressources financières pour le financement des programmes du système statistique ;
- le renforcement de la coordination et des interrelations entre les composantes du système statistique ;
- l'instauration et le renforcement du dialogue avec tous les utilisateurs, notamment les partenaires techniques et financiers.

VI- Recommandations

Les recommandations sont formulées en tenant compte des enseignements tirés du diagnostic et eu égard aux ambitions exprimées à travers la vision à atteindre et aux objectifs stratégiques visés.

Elles sont :

- amélioration qualitative et quantitative des ressources humaine (un plan de formation et recyclage des cadres moyens et subalternes (adjoints et autres) de l'ensemble du SSN). A ce propos, il y a lieu d'envisager d'ouvrir un centre de recyclage et de formation du personnel et une filière statistique au niveau de la faculté des sciences du pays pour former le personnel du système statistique togolais aux métiers de la statistique, permettre aux étudiants candidats aux concours d'entrée dans les écoles de statistique sous-régionales d'être mieux préparés et contribuer à faire d'eux de potentiels lauréats ;
- promotion des ingénieurs des travaux statistiques au grade d'ingénieur statisticien économiste en les envoyant, après un test, dans les écoles statistiques formant ce genre de cadre ;
- mise en place d'un statut adéquat avec un mécanisme de motivation pour maintenir ou réduire la mobilité des statisticiens ;
- mise en place de dispositifs de coordination par le haut (conseil national de la statistique) des activités statistiques nationales et sectoriels;
- mise en place d'un mécanisme d'interrelations entre les structures du système statistique du secteur et le système statistique national. Ce mécanisme doit prévoir de fréquentes rencontres entre tous les responsables de ces structures ;
- mise en place d'un mécanisme de rencontres entre les producteurs et les utilisateurs ;
- renforcement des relations avec les partenaires techniques et financiers par des contacts à l'occasion de ateliers ou autres manifestations ;
- gestion des services statistiques et la réalisation des opérations statistiques par des statisticiens, compte tenu des compétences existantes ;
- réalisation le plus rapidement possible du 4^{eme} RGPH et du recensement agricole qui doit prendre en compte l'agriculture urbaine et périurbaine ;

- mise en place de structures pour la production des statistiques de l'environnement, des droits de l'homme, des actes judiciaires et pénitentiaires ainsi que les statistiques sur les accidents de circulation ;
- redynamisation des structures productrices de statistiques de l'emploi ;
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de diffusion pour l'ensemble du système, en vue de faciliter à un large public l'accès aux données statistiques produites et de respecter aussi les conditions liées à l'adhésion du Togo au SGDD ;
- contribution plus importante de l'État dans le financement des opérations statistiques et des bourses de formation spécialisée à l'étranger. A cet effet, il faudrait obtenir le financement de la production statistique sur la base des programmes pluriannuels des activités et envisager d'attribuer au système statistique national une partie des recettes de la taxe statistique ;
- élaboration d'un code de déontologie pour mettre en évidence le caractère hautement professionnel et scientifique de la statistique ;
- renforcement du plaidoyer de la statistique à tous les niveaux ;
- développement de la culture statistique au niveau de la population et de tous les acteurs de la vie politique, économique, social, médiatique etc...

VII- Conclusion

Saisir les opportunités et mettre en œuvre les recommandations pertinentes formulées dans ce rapport sont de nature à renforcer les capacités du Système statistique togolais et à l'amener au niveau de la vision qu'on voudrait qu'il atteigne.

Dans cette perspective, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, principal organe de ce système, aura à remplir une lourde et importante mission de coordination, de communication, de formation en vue de fournir une production statistique crédible, de qualité et à la satisfaction de l'ensemble ses utilisateurs.

Ensuite, il serait souhaitable que les cadres responsables au sein du Système statistique national, soient bien formés dans le domaine statistique et qu'ils aient une bonne expérience non seulement sur le plan technique mais aussi dans la gestion et la communication et qu'ils soient conscients de la lourde responsabilité qu'ils ont de fournir des données sur lesquelles se basent les responsables pour prendre des décisions qui ont des impacts sur l'avenir du pays.

Enfin, les autorités nationales doivent faire preuve de l'importance qu'elles accordent à la statistique en dotant le système statistique togolais de moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

INTRODUCTION

La gestion axée sur les résultats, la collaboration et la mise en oeuvre de documents nationaux de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les différents plans nationaux de développement et les besoins accrus du secteur privé ont entraîné un accroissement considérable de la demande des statistiques qui se traduit par une forte pression sur les Systèmes statistiques nationaux.

Pour répondre à ces enjeux, les pays en développement, appuyés au niveau régional et international par des initiatives d'orientations stratégiques et de mécanismes propres à guider et accélérer le développement durable des systèmes statistiques nationaux, ont entrepris des actions de renforcement des capacités de leurs systèmes statistiques nationaux.

C'est dans cette perspective que le Togo a pris la décision de collaborer et de mettre en oeuvre une stratégie nationale de développement de la statistique qui offre au niveau de l'ensemble du système statistique national, un cadre efficace pour le renforcement des capacités du système et qui constitue l'outil principal de mise en oeuvre du Cadre Stratégique Régional de Référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR).

Ce cadre stratégique régional de référence a été conçu pour améliorer les performances du développement et la gouvernance en Afrique par le biais du renforcement des systèmes statistiques nationaux (SSN). Il vise comme objectifs :

- « Une meilleure sensibilisation de la société au rôle de la statistique ;
- Une plus grande et aisée utilisation de l'information statistique grâce à une amélioration de la qualité des productions statistiques ;
- Un encouragement à une utilisation accrue de l'information statistique ;
- Une meilleure coordination ;
- Une gestion rationnelle et durable des SSN ;
- Une gestion rationnelle et durable des systèmes d'information statistique ».

Le présent rapport est relatif aux étapes suivantes de la SNDS : vision, axes stratégiques, plan d'actions et mise %uvre.

Il est structuré comme suit :

- I- Enseignements tirés du Diagnostic ;
- II- Stratégie, Mission, Valeurs et Vision du SSN ;
- III- Axes stratégiques ;
- IV- Plans d'actions ;
- V- Mise en %uvre.

I- ENSEIGNEMENTS TIRES DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic a décelé les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du système statistique national et a mis en exergue les préoccupations à prendre en compte pour améliorer la performance de ce système, à savoir :

- la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel favorable aux activités statistiques ;
- la formation et le développement des ressources humaines du Système statistique national ;
- la redynamisation des structures statistiques décentralisées afin d'assurer la production des informations géographiquement désagrégées et de répondre aux besoins de décentralisation du Cadre Stratégie de Lutte contre la Pauvreté ;
- la mise en place d'un mécanisme de coordination et d'interrelation entre les composantes du système statistique national, notamment en termes de programmation des activités, de normalisation et d'harmonisation des données ;
- l'implication des services statistiques dans les activités d'analyse des données ;
- l'amélioration et la sécurisation du financement des opérations statistiques.

Pour de plus amples informations sur les performances du SSN, il est faudrait se référer aux documents de diagnostic (rapport de synthèse et rapports sectoriels)

II- STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE MISSION, VALEURS ET VISION.

2.1- STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE

Les possibilités financières étant encore insuffisantes pour financer les opérations statistiques de leurs instituts nationaux de statistiques sur lesquels pèse une forte pression de la demande, les pays en développement sont amenés, pour disposer convenablement de données statistiques, à planifier leur production statistique. Dans ce domaine, la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), préconisée par Paris 21 s'est révélée être la meilleure méthode de planification de la production statistique. Elle offre, en effet, un cadre global et unifié pour l'évaluation continue des besoins des utilisateurs, des priorités statistiques et du développement de la capacité requise afin de répondre aux préoccupations en matière statistique de manière concertée, coordonnée et efficace. Elle constitue également une base pour la mobilisation, l'exploitation et la mise en valeur des ressources tant nationales qu'internationales, ainsi que pour une gestion stratégique efficace axée sur les résultats.

Par ailleurs, la SNDS favorise le changement et vise une approche globale de développement.

C'est par rapport à tous ces avantages qu'elle doit être intégrée dans les stratégies nationales de développement et bénéficier du soutien des responsables politiques, administratifs et des autres utilisateurs.

En outre, la SNDS répond aux défis suivants :

- tenir compte de tous les besoins nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux en données;
- englober la production, l'analyse et l'utilisation de données ; et régler les questions connexes;
- mettre à contribution toutes les unités de production de statistiques et constituer un cadre d'intervention pour relier les différents secteurs;
- entreprendre des activités destinées à améliorer la connaissance de la statistique;
- constituer un cadre cohérent pour l'assistance internationale et bilatérale;

- intégrer les activités en cours et mettre à profit l'expérience accumulée par d'autres pays;
- se conformer aux normes internationales, notamment celles ayant trait à la qualité des données;
- se baser sur les meilleures pratiques en matière de planification et de renforcement des capacités statistiques;
- s'inspirer des meilleures pratiques en matière de développement organisationnel et de gestion;
- servir de cadre cohérent pour l'assistance internationale ou bilatérale.

2.2. MISSION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL.

La mission dévolue à un système statistique national, généralement définie par une loi statistique publique, est de produire et fournir des données statistiques de qualité, fiables et cohérentes afin de répondre aux besoins des utilisateurs.

Cette mission comporte, entre autres, la collecte, le traitement, l'analyse, la publication, la diffusion et l'archivage des statistiques dans les délais et dans le respect des normes internationales, la coordination de la production et l'assistance des instituts statistiques aux autres structures du système statistique.

La dissémination de la culture statistique, la formation et le recyclage du personnel spécialisé, ainsi que le développement de la recherche appliquée font partie aussi de cette mission.

2.3- PRINCIPES ET VALEURS FONDAMENTAUX

La production du système statistique doit être réalisée selon des principes et des valeurs fondamentaux. Elle doit respecter les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies qui régissent les activités statistiques officielles.

2.3.1-Principes fondamentaux :

La statistique étant, par excellence, une discipline de la méthode et de la rigueur, son développement ne peut être envisagé sans des règles de conduite pour la production et l'utilisation des données statistiques. Ceci nécessite un certain nombre de principes qui doivent sous-tendre la production et l'utilisation de statistiques qui sont:

- **le principe de la double optique (production/utilisation) :** on produit la statistique parce que c'est utile et nécessaire dans un processus de prise de décision. Il faut alors, dès le début du processus de planification de la production statistique, se préoccuper de l'utilisation et même de l'utilisateur ;
- **le principe d'adaptation continue :** les dispositifs de production statistique doivent être en mesure de répondre rapidement aux exigences toujours renouvelées des utilisateurs voire anticiper ces exigences. Il faut reconnaître que plus les besoins sont satisfaits, plus le SSN est sollicité par de nouveaux besoins plus précis, mais plus valorisants. Ce qui implique que le SSN doit être structuré en opérations statistiques répondant aux besoins "habituels" des utilisateurs, par programmation donc, et que ces opérations puissent être modulables pour répondre à des besoins ponctuels et très spécifiques ; ceci sans altérer la production "habituelle". Ce principe est facteur de réduction du coût de production et contribue à discipliner la production, et par ce fait, à favoriser le respect des normes de production.
- **le principe de la cohérence optimale et de la concordance de sources :** la cohérence de la production statistique est optimale lorsqu'elle ne fait ni duplication, ni omission et n'autorise pas des contradictions. Les moyens efficaces permettant de respecter ce principe sont : le respect de l'optique système d'information et l'utilisation harmonisée d'outils statistiques (nomenclatures, codes, définition de concepts, référentiel temps et espace) ;
- **le principe du moindre coût/efficacité :** la production statistique nécessite la mise en œuvre de moyens importants. Le principe de ressources minimales incite à mettre en avant la recherche méthodologique permettant de garantir la qualité jugée acceptable pour définir le coût minimum correspondant. Il invite aussi à la rationalisation des opérations statistiques. C'est la recherche du moindre coût / efficacité. L'application de ce principe doit être considérée comme un moyen de contribuer à la pérennité des dispositifs de collecte en rendant leur financement plus supportable.

2.3.2- Valeurs fondamentales

Les valeurs selon lesquelles la production statistique doit être réalisée sont à partager par toutes les composantes du système statistique national. Elles sont :

- **le professionnalisme** qui donne confiance aux utilisateurs qui seront confortés par la compétence et le professionnalisme avec lesquels la production est réalisée ;
- **la crédibilité** qui vise à assurer la fiabilité des statistiques et à accroître la confiance du public dans l'objectivité et le professionnalisme du système;
- **la légitimité** qui montre que les activités statistiques sont menées dans l'intérêt du pays et que le système répond véritablement à un besoin essentiel.
- **l'intégrité** qui amène le SSN à élaborer et utiliser des méthodes objectives et transparentes pour fournir des statistiques et autres produits fiables, basés sur des principes professionnels et sur les meilleures pratiques ;
- **l'impartialité** : qui empêche le trucage et la manipulation de la production statistique ainsi que la complaisance.
- **l'esprit d'équipe** qui conduit à atteindre les objectifs fixés en travaillant en équipes bien coordonnées ;

2.4- VISION

Il s'agit de bâtir une image forte de la situation à laquelle on souhaiterait faire aboutir le système statistique national en vue de le rendre performant et capable de satisfaire la demande en informations statistiques nécessaires à la conception et au suivi/évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que les besoins des autres utilisateurs.

Une telle vision peut se prononcer comme suit : **«bâtir un système statistique national performant, crédible et efficace dont la production fait autorité et répond aux besoins des utilisateurs»**

III- AXES STRATEGIQUES

Pour atteindre cette vision, il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie avec des axes stratégiques pertinents, des objectifs opérationnels conséquents et des activités appropriées à réaliser. Une telle stratégie qui doit pouvoir résoudre les problèmes importants identifiés lors de la phase du diagnostic, se articule autour des axes stratégiques suivants :

- **Axe stratégique I** : Renforcement du cadre juridique et institutionnel ;

- **Axe stratégique II** : Développement de la production statistique ;
- **Axe stratégique III**: Promotion de l'utilisation des données statistiques et de la culture statistique ;
- **Axe stratégique IV** : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières.

3.1- AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Cet axe répond à la nécessité de posséder un SSN intégral, stable, mieux coordonné et cohérent dans son ensemble pour faire face aux enjeux auxquels il est confronté. Il comprend les objectifs opérationnels suivants :

- renforcer le cadre juridique ;
- renforcer le cadre institutionnel ;
- mettre en place un cadre de rencontres avec les producteurs, les utilisateurs et les partenaires techniques et financiers.

3.2- AXE STRATEGIQUE II : DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION STATISTIQUE

Il s'agit de accroître la production statistique et de améliorer sa qualité en vue de satisfaire les besoins des utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques crédibles, objectives, de qualité et conformes aux normes internationales.

Cet axe requiert les objectifs opérationnels suivants :

- orienter la production vers la satisfaction de la demande ;
- augmenter le volume de la production statistique ;
- améliorer la qualité des données statistiques.

3.3- AXE STRATEGIQUE III : PROMOTION DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET DE LA CULTURE STATISTIQUE

Il s'agit de créer une société encline à utiliser l'information statistique comme outil indispensable d'aide à la prise des décisions et à ne prendre, désormais, que des décisions fondées sur une analyse des informations statistiques factuelles. En outre, il y a lieu de développer la culture statistique dans le pays.

La réalisation de cet axe passe par les objectifs opérationnels suivants :

- susciter dans la société une plus grande prise de conscience du rôle de l'information statistique ;
- faciliter l'accès des utilisateurs aux statistiques ;
- encourager la recherche et l'analyse ;
- instaurer des formations et recyclages des utilisateurs.

3.4- AXE STRATEGIQUE IV : RENFORCEMENT DES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES

Il s'agit d'obtenir suffisamment de ressources humaines, matérielles et financières pour, entre autres, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique qui requiert un investissement important.

Cet axe stratégique est décliné en objectifs opérationnels suivants:

- renforcer les capacités en ressources humaines ;
- renforcer les capacités matérielles ;
- augmenter les capacités en ressources financières.

IV- PLANS D'ACTION

Les plans d'actions visent à identifier et décrire les actions à mettre en œuvre pour réaliser les axes stratégiques découlant de la vision, à traduire en activités les objectifs opérationnels retenus et susceptibles de lever toutes les contraintes paralysant le système statistique national.

4.1- AXE STRATEGIQUE I : RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Les actions à mener dans le cadre des plans d'actions de cet axe stratégique visent à disposer d'une législation statistique appropriée, conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies ainsi qu'un cadre institutionnel efficace. Cette législation étant le socle des activités statistiques du système statistique national, doit garantir l'indépendance professionnelle et déterminer la composition et la mission de toutes les composantes du SSN.

Le cadre institutionnel devra intégrer les directives générales de la loi statistique et ses textes d'application, préciser clairement le type et les règles d'organisation, de coordination, de fonctionnement du système statistique national et, définir les

attributions de chacune de ses composantes ainsi que les relations devant exister entre elles.

Les rencontres périodiques entre producteurs et utilisateurs de statistiques pourraient constituer aussi un moyen efficace de sensibilisation et d'information. C'est l'une des actions prioritaires à engager au cours de la mise en œuvre de la SNDS.

Les activités à réaliser dans le cadre de l'axe I pour atteindre ses objectifs opérationnels sont les suivants :

4.1.1-Objectif opérationnel 1.1 : mettre en place un cadre juridique et institutionnel

Résultats attendus 1.1.1 : une loi statistique et ses textes d'application sont disponibles	Structure responsables
Activité 1.1.1.1 : élaborer un avant projet de loi et ses textes d'application	DGSCN
Activité 1.1.1.2 : organiser un atelier de validation de l'avant projet de loi et des textes d'application	DGSCN
Activité 1.1.1.3 : présenter l'avant projet de loi en conseil des Ministres	Ministère de tutelle de la DGSCN
Activité 1.1.1.4 : présenter le projet de loi à l'Assemblée nationale	GVT
Activité 1.1.1.5 : voter et promulguer la loi statistique.	Ass.Nat., PR
Activité 1.1.1.6 : faire prendre les textes d'application	Structures du SSN
Activité 1.1.1.7 : mettre en œuvre la loi	Ministère de tutelle de la DGSCN

<p>Résultats attendus 1.1.2 : INS, cellules de planification et de statistiques pour les transports, les mines, un Observatoire de l'environnement, une cellule pour la production statistique au sein de la DAER, de la direction de l'élevage, du département de la justice, du département du Droit de l'homme, de la police et des affaires sociales, un cadre de coordination sont créés</p>	Structures responsables
<p>Activité 1.1.2.1 : réaliser une étude sur la faisabilité de la création de DGSCN en l'INS et de la création d'un observatoire de l'environnement;</p> <p>Activité 1.1.2.2 : entreprendre des voyages d'études dans les pays de la sous- région dans le cadre des études ci-dessus mentionnées</p> <p>Activité 1.1.2.3 : valider les études relatives à l'INS et à l'Observatoire</p> <p>Activité 1.1.2.4 : élaborer des projets de décret relatifs à l'INS et à l'Observatoire et les faire adopter en conseil de Ministres</p> <p>Activité 1.1.2.5 : prendre les textes d'application</p> <p>Activité 1.1.2.6 : créer et rendre opérationnelles les nouvelles structures ci-dessus citées</p> <p>Activité.1.1.2.7 : mettre en place un mécanisme efficace de coordination entre les producteurs eu égard aux instances de coordination</p>	<p>DGSCN et M.E.T.R.F</p> <p>DGSCN et M.E.T.R.F</p> <p>DGSCN et M.E.T.R.F</p> <p>DGSCN et M.E.T.R.F</p> <p>DGSCN et M.E.T.R.F/PM</p> <p>Ministères de tutelle</p> <p>Ministères de tutelle</p> <p>DGSCN et les autres structures</p>

4.1.3 : objectif opérationnel : 1.3 : mettre en place un cadre de rencontre des producteurs, utilisateurs et PTF

Résultats attendus 1.3.1: un mécanisme de coordination efficace entre les producteurs, les utilisateurs et les PTF	Structures responsables
Activité 1.3.1.1 : organiser une réunion de concertation sur la mise en place d'un cadre de rencontres entre les producteurs, les utilisateurs et les PTF Activité 1.3.1.2 : formuler et valider les modalités pratiques de rencontre Activité.1.3.1.3 : mettre en œuvre les modalités de rencontre	DGSCN Producteurs utilisateurs et PTF Producteurs utilisateurs et PTF

4.2- A- AXE STRATEGIQUE II: DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION STATISTIQUE.

Pour satisfaire qualitativement et quantitativement les besoins et adapter la production à la satisfaction de la demande il faut nécessairement, en ce qui concerne la qualité, entreprendre des actions au niveau de tout le système statistique national pour améliorer l'intégrité, la méthodologie, la fiabilité, l'utilité et l'accessibilité des données qui constituent les cinq dimensions caractéristiques de la qualité des données statistiques (FMI).

En ce qui concerne la quantité, il est nécessaire de réaliser des activités bien ciblées de production statistique qui doivent être forcément des opérations de structure (RGPH, RGA, QUIBB, recensement industriel, RNA, recensement du gros bétail, l'inventaire des parcelles sylvicoles, le recensement des exploitation maraîchères, EDST-3 etc.), des enquêtes de conjoncture, des opérations courantes et des opérations de collecte de données administratives.

La production de données variées et plus exhaustives rendra visibles l'ensemble du système statistique et plus particulièrement les systèmes sectoriels. Un rendement élevé des systèmes sectoriels sur le plan de la collecte, de la centralisation, de l'analyse et de la diffusion est l'un des résultats fondamentaux attendus du développement de la statistique.

Pour atteindre les objectifs opérationnels de l'axe II, les activités à réaliser figurent ci-dessous :

4.2. A.1 - Objectif opérationnel A.1.1 : améliorer la qualité des données

Résultats attendus A.1.1.1 : statistiques de qualité, répertoires des concepts et méthodes sont disponibles	Structures responsables
Activité A.1.1.1.1 : améliorer la collecte des données primaires et les méthodologies de production en vue de minimiser le rapport coût, qualité	Toutes les structures
Activité A.1.1.1.2 : définir et respecter les fréquences de publication et de diffusion	Toutes les structures
Activité A.1.1.1.3 : établir des répertoires de concepts, méthodes et des nomenclatures	DGSCN
Activité A.1.1.1.4 : organiser un atelier d'adoption des outils de sauvegarde de la qualité	DGSCN

4.2. A.2- objectif opérationnel A.2.1 : adapter la production à la satisfaction de la demande

Résultats attendus A.2.1.1 : existence de programme statistique national concerté	Structures responsables
Activité. A. 2.1.1.1 : évaluer et hiérarchiser les besoins des utilisateurs	Toutes les structures
Activité A.2.1.1.2 : préparer le programme statistique national sur la base des programmes de toutes les structures du SSN	DGSCN
Activité A.2.1.1.3 : approuver le programme	CNS/GVT
Activité A.2.1.1.4 : mettre en œuvre le programme	Toutes les structures

4.2. A.3 Objectif opérationnel A.3.1 : Améliorer la couverture et la désagrégation de la production statistique

Résultats attendus A.3.1.1 : couverture de tous les secteurs et existence des statistiques désagrégées	Structures
Activité A.3.1.1.1 : renforcer les structures du SSN au niveau national et décentralisé	Toutes structures
Activité : A.3.1.1.2 : réaliser des opérations statistiques	Toutes structures
Activité A.3.1.1.3 : appuyer techniquement les structures du SSN	DGSCN
Activité A.3.1.1.4 : mobiliser des moyens de production du SSN (équipements informatiques, logiciels, matériel de transport, bureaux)	CNS/GVT

4.2- B- AXE STRATEGIQUE II : DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DANS LES SECTEURS

4.2-B.1 : Secteur : statistiques économiques, financières et administratives

Statistiques économiques et financières	Structures responsables
Résultats attendus B.1.1 : statistiques économiques modernisées	
Activité B.1.1.1 : accélérer les travaux en cours de rénovation des comptes nationaux (SCN 93) avec l'utilisation du module ERETES, concevoir la méthodologie de leur élaboration et les agrégats par genre	DGSCN
Activité B.1. 1.2 : établir et diffuser les comptes économiques provisoires	DGSCN
Activité B.1.1.3 : rendre disponibles à temps opportun les agrégats de la comptabilité nationale	DGSCN
Activité B.1.1.4 : définir des agrégats pertinents à désagréger par genre (valeur ajoutée, production)	DGSCN
Activité B.1.1.5 : établir et diffuser les comptes sectoriels	DGSCN
Activité B.1.1.6 : mettre en place des outils adaptés à l'élaboration des comptes rapides et élaborer ces comptes	Tous les secteurs
Activité B.1.1.7 : étendre le champ géographique urbain du calcul de l'indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC)	DGSCN
Activité B.1.1.8 : élaborer les indices de prix (consommation et production) par région par milieu de habitat	DGSCN
Activité B.1.1.9 : améliorer le suivi de la conjoncture par élaboration et publication régulière de bulletins trimestriels de conjoncture et de présentation de rapport annuels sur les perspectives économiques	D.E/DGSCN

statistiques administratives	
Résultat attendu B.1.2: statistiques administratives disponibles	Structures responsables
Activité.B.1.2.1 : consolider les systèmes d'informations existants dans les secteurs des finances publiques, recueillir et diffuser les données statistiques	D.B
Activité B.1.2.2 : enrichir et consolider les informations sur les équipements publics (par exemple, approvisionnement en eau)	DTPH
Activité B.1.2.3 : Elaborer des rapports périodiques sur la gouvernance	D.P
Système d'Indicateurs du suivi-evaluation du DSRP	
Résultat attendu B1.3 : système d'indicateurs adapté au suivi-evaluation du DSRP	Structures
Activité B.1.3.1 : analyser les pertinences des indicateurs de suivi de réalisation des SRP et de l'atteinte des OMD	DSRP/DGSNC
Activité. B.1.3.2 : actualiser et valider le système d'indicateurs	DSRP/DGSCN
Activité.B.1.3.3: mettre en %uvre le système d'indicateurs actualisé	DSRP/ toutes les structures

statistiques des entreprises industrielles et commerciales	
Résultat attendu B1.4 : les statistiques des entreprises industrielles et commerciales sont élaborées selon les normes définies	Structures responsables
Activité. B. 1.4.1 : mettre à jour annuellement la base des données statistiques des entreprises industrielles et commerciales	DGSCN
Activité. B.1.4.2 : réaliser annuellement l'enquête des entreprises industrielles et commerciales suivant une méthodologie appropriée	DGSCN
Activité. B.1.4.3 : mettre à jour le répertoire des entreprises industrielles et commerciales	DGSCN/CCIT DCE
Activité. B.1.4.4 : améliorer l'indice de la production industrielle et le publier régulièrement	DGSCN
Activité .B.1.4.5 : élaborer et publier régulièrement les statistiques du commerce extérieur (éditer annuellement l'annuaire statistique)	DGSCN
Activité. B.1.4.6 : élaborer et publier annuellement l'indice du commerce extérieur	DGSCN
Activité. B.1.4.7 : élaborer et publier régulièrement les statistiques du commerce intérieur	DCI
Activité. B.1.4.8 organiser la collecte des statistiques de l'artisanat et publier les données	D.I.A
Activité. B.1.4.9 organiser la collecte des statistiques des transports et publier les données	DT
Activité. B.1.4.10 : organiser la collecte des statistiques de la production minière et publier les données	D.G.M

4.2. B.2.- Statistiques démographiques et sociales

résultat attendu B.2.1: RGPH4 réalisé et les résultats sont disponibles	Structures responsables
Activité. B.2.1.1 : préparer d'urgence et exécuter le RGPH4 Activité. B.2.1.2 : Préparer et exécuter l'enquête démographique post-censitaire Activité B.2.1.3 : publier et diffuser les résultats du RGPH4 Activité B.2.1.4 : disséminer les résultats du RGPH4 à un atelier national	DGSCN DGSCN DGSCN DGSCN
Résultat attendu B.2.2: Les indicateurs sociaux et démographiques sont disponibles pour des études sociodémographiques	
Activité B.2.2.1 Elaborer et publier les estimations annuelles de la population et de sa structure par âge et par sexe par préfecture et sous-préfecture Activité B.2.2.2 : faire des analyses approfondies des résultats du RGPH4 Activité B.2.2.3 : faire un suivi régulier des statistiques sur l'état civil	DGSCN DGSCN DGSCN
Résultat attendu B.2.3: Les indicateurs de suivi des conditions de vie des ménages et de la réduction de la pauvreté sont disponibles	
Activité B.2.3.1: Préparer et exécuter EDST-III combinée avec MICS . IV en 2009 Activité B.2.3.2 : Préparer et exécuter les enquêtes QUIBB tous les 2 ans	DGSCN DGSCN

Résultat attendu B.2.4 : Les indicateurs socio démographiques sont disponibles pour le suivi et l'évaluation du DRSP, des OMD et les études sur les conditions de vie des ménages	Structures responsables
Activité B.2.4.1 : Améliorer les statistiques sanitaires et sur la démence	DISER
Activité B.2.4.2 : Améliorer les statistiques de l'éducation	DPPE, DERP, DAAS
Activité B.2.4.3 : Elaborer et publier des statistiques sur le travail et l'emploi	M. chargé Emploi et Travail
Activité B.2.4.4 : Elaborer et publier des statistiques judiciaires et pénitentiaires	Min. Justice
Activité B.2.4.5 : Elaborer et publier des statistiques sur la sécurité publique	Min.Sécurité
Activité.B.2.4.6 : Elaborer et publier des statistiques sur les accidents de la circulation	Min. Sécurité
Activité B.2.4.7 : établir et publier des statistiques sur les suicides, sur la drogue	Min. Sécurité
Activité B.2.4.8 : établir et publier les statistiques sur les religions pratiquées et autres	DGSCN
Activité B.2.4.9 : élaborer et publier les statistiques sur les enfants de rue, les personnes handicapées, et le trafic de enfants	Min.Af.Sociale
Activité.B.2.4.10 : Elaborer et publier des statistiques sur les sports, de la vie associative et des loisirs	M. chargé SP, Cul et A.T
Activité.B.2.4.11 : Elaborer et publier des statistiques sur l'alphabétisation	Min.Af.Sociale
Activité.B.2.4.12 : Elaborer et publier des statistiques sur le tourisme	Min. Tourisme

4.2. B.3 : Statistiques rurales et environnementales

<p>Résultat attendu B.3.1 : Les opérations spécifiques ont été organisées et les bases de données existantes actualisées</p>	<p>Structures responsables</p>
<p>Activité B.3.1.1 : Programmer et réaliser le RNA par composante en vue de couvrir exhaustivement tous les domaines du secteur rural</p> <p>Activité B.3.1.2: Procéder au recensement du gros bétail</p> <p>Activité B.3.1.3 : Réaliser l'inventaire et la caractérisation des forêts sacrées du pays avec plan cadastral</p> <p>Activité B.3.1.4 : Programmer et réaliser l'inventaire et la caractérisation des sites de production maraîchère</p> <p>Activité : B.3.1.5 Programmer et réaliser le recensement des exploitations et exploitants maraîchers en vue de mesurer la contribution du sous-secteur à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire</p>	<p>DSID</p> <p>DSID/DPE</p> <p>DSID//M.E.T.R.F</p> <p>DSID</p> <p>DSID</p>
<p>Résultat attendu B.3.2. : Les opérations spécifiques ont été organisées et les bases de données existantes actualisées</p>	
<p>Activité B.3.2.1: Concevoir et mettre en place un dispositif permanent d'évaluation de la production maraîchère</p> <p>Activité: B.3.2.2 Réaliser l'inventaire des parcelles sylvicoles y compris les essences présentes</p> <p>Activité : B.3.2.3 Compléter l'actualisation des connaissances sur la situation de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement en milieu rural et semi-urbain dans deux régions du Togo (Plateaux et Maritime)</p>	<p>DSID</p> <p>DSID, ODEF, DERF et DP/MET.R.F</p> <p>DPGRE</p>

Résultat attendu B.3.3 : Les activités récurrentes (système d'information sur les marchés, bilan alimentaire, etc.) ; temporairement suspendues ont été réhabilitées	Structures
Activité B.3.3.1 : Réhabiliter le système d'information sur les marchés ruraux	DSID
Activité B.3.3.2 : Redynamiser et améliorer la élaboration du bilan alimentaire	DSID
Activité B.3.3.3 : Améliorer l'enquête légère sur les énergies traditionnelles et renouvelables	DPE, Dir. Energie
Activité B.3.3.4 : Réaliser une enquête sur le bois d'œuvre et analyser son impact sur le déboisement	DPE
Activité B.3.3.5 : Réactualiser les connaissances sur la situation de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement en milieu rural et semi-urbain dans les trois régions du Togo (Centrale, Kara et Savanes)	DPGRE
Activité B.3.3.6 : établir annuellement les comptes satellites du secteur agricole	DSID

4.2. B.4 : Traitement, archivage, publication et diffusion intégrant les TIC

Résultat attendu B.4.1 : Le traitement, l'archivage, la publication et la diffusion des données statistiques sont réalisés conformément aux normes internationales	Structures responsables
Activité B.4.1.1 : Elaborer et valider le manuel de procédures de traitement et d'archivage des données statistiques	Toutes les structures
Activité B.4.1.2 : procéder à une étude des modalités pratiques de publication et de diffusion	DGSCN
Activité B.4.1.3 : valider et mettre en œuvre les modalités pratiques de publication et de diffusion	DGSCN

Résultat attendu B.4.2- Un numéro d'immatriculation international est attribué à chaque publication	
Activité B.4.2.1 : prendre attache avec la Bibliothèque Nationale pour obtenir l'ISSN du document à publier.	Toutes les structures
Activité B.4.2.2 : Transcrire l'ISSN sur le document à l'édition. (l'ISSN pour la publication en série (périodiques, revues) et l'ISBN pour les documents et livres à publier)	Toutes les structures
Activité B.4.2.3 : Effectuer le dépôt légal du document édité en 4 exemplaires à la Bibliothèque Nationale	Toutes les structures
Résultat attendu B.4.3 : Les unités de publication et de diffusion (UPD) sont équipées en TIC	
Activité B.4.3.1 : Doter chaque UPD en bibliothèque analogique et l'équiper de trois (03) ordinateurs en réseau (2 pour la consultation et 1 pour le Responsable)	Toutes les structures
activité B.4.3.2 : Doter chaque cadre de l'UPD d'un ordinateur	Toutes les structures
activité B.4.3.3 : Doter chaque UPD d'équipements de communication moderne	Toutes les structures
Activité B.4.3.4 : Former les agents aux outils efficaces de traitement et d'archivage de données statistiques	DGSCN
Activité B.4.4.5 : Doter l'UPD de la DGSCN d'un matériel lourd de reprographie	DGSCN

4.3- AXE STRATEGIQUE III : PROMOTION DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET DE LA CULTURE STATISTIQUE

Les activités à réaliser relativement au plan d'actions de cet axe stratégique doivent viser à convaincre les responsables politiques, administratifs et privés de l'importance stratégique que revêtent les données statistiques dans le processus de gestion et de formulation de politiques de développement et de prise de décision, à développer la culture statistique au niveau de la population, des médias et de la société civile.

Il s'agira, par ailleurs, de mettre en place des politiques et pratiques permettant au public d'accéder d'une manière facile et similaire aux données statistiques officielles qui sont des biens publics.

L'analyse et la recherche doivent constituer une préoccupation du SSN, car elles permettent de mieux comprendre et prévoir les évolutions des événements mesurés et font valoir la pertinence et la valorisation de l'information statistique.

De plus, elles militent pour la visibilité et la transparence, traduisant l'information statistique dans un langage compréhensible et plus clair. Enfin, elles rendent les résultats plus intéressants pour les utilisateurs.

Les activités à réaliser dans cet axe III pour atteindre les objectifs opérationnels figurent dans les tableaux ci-dessous :

4.3.1- Objectif opérationnel 3.1 : Susciter dans la société une plus grande prise de conscience du rôle de l'information statistique

<p>Résultats attendus 3.1.1: stratégie de communication et de diffusion, dissémination de la culture statistique, institution de l'enseignement de la statistique dans le second degré.</p>	Structures responsables
<p>Activité 3.1.1.1 : élaborer, valider et mettre en place une stratégie de communication et de diffusion pour tout le système</p>	Toutes les structures
<p>Activité 3.1.1.2 : définir des programmes de vulgarisation et organiser des séminaires et ateliers sur l'utilisation des données à l'attention des décideurs des secteurs publics et privés, des médias, des parlementaires et des organisations de la société civile etc.</p>	Toutes les structures
<p>Activité 3.1.1.3 : célébrer régulièrement la Journée Africaine de la Statistique (JAS)</p>	DGSCN et ASTADEMO
<p>Activité.3.1.1.4 : renforcer l'enseignement de la statistique au secondaire</p>	M.E.P.S

4.3.2- Objectif opérationnel 3.2 : Faciliter l'accès des statistiques aux utilisateurs

Résultat attendu 3.2 1. : points et supports de diffusion multipliés et diversifiés, bases des données sectorielles reliées à une base centrale (portail national)	Structures responsables
Activité 3.2.1.1 : Définir une politique d'accès facile et similaire aux données statistiques	DGSCN
Activité 3.2.1.2 : valider cette politique	toutes les structures
Activité 3.2.1.3 : mettre en œuvre cette politique	toutes les structures
Activité 3.2.1.4 : installer des bases de données sectorielles au niveau des départements ministériels, reliées à une base centrale de données (portail national)	toutes les structures

4.3.3- Objectif opérationnel 3.3 : Encourager et développer l'analyse et la recherche

Résultats attendus 3.3.1 : programme d'analyse et de recherche ; partenariat de recherche avec des centres de recherche et des universités,	Structures responsables
Activité 3.3.1.1 : renforcer les capacités en méthode d'analyse par la formation du personnel du SSN	toutes structures
Activité 3.3.1.2 : établir des partenariats avec des centres de recherches, des instituts statistiques et démographiques et des universités.	toutes les structures
Activité 3.3.1.3 : établir des programmes d'analyse et de recherche (méthodologie) et définir les procédures de leur mise en œuvre	toutes les structures

4.4- AXE STRATEGIQUE IV : RENFORCEMENT DES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES

Le capital humain est l'une des ressources les plus importantes de tout système statistique national dont les activités exigent un effectif suffisant, qualifié, bien formé professionnellement et d'un niveau élevé de compétence et de polyvalence.

Comme le capital humain, les ressources matérielles et financières constituent, elles aussi des facteurs de production statistique indispensables.

Les initiatives à prendre dans le cadre du plan d'action de cet axe doivent tendre à étoffer le SSN en cadres suffisants et professionnellement compétents, à renforcer l'équipement matériel, à mobiliser des ressources financières pour les programmes et à assurer la sécurisation du financement en vue de pérenniser une production statistique de qualité.

Les activités à réaliser sont les suivantes :

4.4.1- Objectif opérationnel 4.1: renforcer les capacités en ressources humaines

Résultats attendus 4.1.1: une stratégie globale de gestion des ressources humaines	Structures responsables
Activité 4.1.1.1 : élaborer une étude sur la stratégie globale de gestion des ressources humaines	DGSCN
Activité 4.1.1.2 : valider cette stratégie	toutes les structures
Activité 4.1.1.3 : mettre en œuvre cette stratégie	toutes les structures
Activité 4.1.1.4 : former des cadres statisticiens, démographes et informaticiens	DGSCN
Activité 4.1.1.5 : créer un centre de formation de cadres moyens et former ces cadres	DGSCN

4.4.2- Objectif opérationnel 4.2: renforcer les capacités en ressources financières

Résultats attendus 4.2.1: sécurisation du financement des programmes du SSN	Structures responsables
Activité 4.2.1.1 : établir un cadre de dépenses à moyen terme	Toutes les structures
Activité 4.2.1.2 : inscrire les investissements relatifs aux opérations statistiques dans le budget général et le PIP	Toutes les structures
Activité 4.2.1.3 : créer un fonds statistique	GVT
Activité 4.2.1.4 : effectuer des prestations à titre onéreux pour le secteur privé avec lequel on pourrait créer un partenariat. Les revenus seront versés au fonds statistique	Toutes les structures
Activité 4.2.1.5 : organiser des rencontres et des tables rondes avec les PTF pour plus de visibilité de la gestion financière	DGSCN

4.4.3- Objectif opérationnel 4.3 : renforcer les capacités en moyens matériels

Résultats attendus 4.3.1: outils de travail modernes et performants, acquisition d'un parc de véhicules,	Structures responsables
Activité 4.3.1.1 : faire l'état de lieu des outils de travail et déterminer les besoins en matériel roulant ;	toutes les structures
Activité 4.3.1.2 : valider les conclusions de cette étude par les structures	toutes les structures
Activité 4.3.1.3 : mettre en œuvre les conclusions de l'étude ;	toutes les structures
Activité 4.3.1.4 : réhabiliter l'immeuble de la DGSCN et ceux des directions régionales (Atakpamé et Sokodé) et construire les bâtiments des autres directions régionales (Maritime, Kara et Savanes)	DGSCN

V- MISE EN ŒUVRE ET SUIVI- EVALUATION DE LA SNDS

La mise en œuvre de la SNDS est du ressort de toutes les structures du système statistique national. C'est une étape tellement importante que sans sa mise en œuvre effective, les efforts fournis pour élaborer la SNDS auront, tout simplement été vains. C'est pour cette raison qu'il est indispensable de concevoir un cadre efficace de gestion de cette mise en œuvre.

Ce cadre devra comprendre, entre autres, des mécanismes de flexibilité, de contrôle et du suivi afin de pouvoir tenir compte des changements, des problèmes et des opportunités qui pourraient se présenter lors de sa mise en œuvre. Ce qui permettrait de s'assurer que les objectifs fixés sont atteints, de suivre l'utilisation des ressources, les activités et les productions, d'informer les responsables des problèmes et de suggérer des correctifs pour maintenir la performance conforme à la stratégie.

Par ailleurs, il est nécessaire de mener une évaluation à mi-parcours pour identifier les contraintes les plus significatives, les activités les mieux réussies, pour évaluer dans quelle mesure la stratégie répond aux objectifs retenus, l'adapter éventuellement et tirer des leçons pour l'avenir.

5.1- DISPOSITIF DE PILOTAGE

En attendant la mise en place des instances de coordination du système statistique national retenues dans la loi statistique, la gestion et le suivi-évaluation de la mise en œuvre pourraient être assurés par les structures mises en place pour l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de la statistique, auxquelles on pourrait ajouter une nouvelle structure. Ce qui donne le dispositif suivant :

- Un Comité de pilotage ;
- Un Secrétariat technique du Comité de pilotage ;
- Des Comités sectoriels ;
- Un Groupe de travail « Statistiques et Financement de la SNDS ».

Le groupe de travail « Statistiques et Financement de la SNDS » sera composé de :

- tous les partenaires au développement ayant un intérêt particulier pour les statistiques ;
- un membre de l'Association des statisticiens du Togo ;

- un fonctionnaire du Ministère de tutelle de la DGSCN ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé des finances ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé de la santé ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé de l'éducation ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé de l'agriculture ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé de l'Environnement ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé du Travail et de l'Emploi ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des petites et moyennes entreprises ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé des Mines de l'Énergie et de l'Eau ;
- un fonctionnaire du Ministère chargé des travaux publics, des transports et de l'urbanisme et de l'habitat ;
- un fonctionnaire de la DGSCN

Ce Groupe de travail aura pour Président un membre des partenaires techniques et financiers, par exemple la Banque Mondiale et son secrétariat sera assuré par le Secrétariat technique du Comité de pilotage.

Sa mission est de assurer la coordination et l'harmonisation des interventions des PTF pour le renforcement du système statistique national et de soutenir les efforts de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la SNDS. A cet effet, dans le cadre de la recherche du financement de la SNDS, il préparera et organisera, avec l'appui de Paris21 les tables rondes avec les bailleurs de fonds.

Les Comités sectoriels suivent la réalisation des programmes de leurs secteurs et se réunissent annuellement, à cet effet, pour élaborer et transmettre au Secrétariat technique leurs rapports sur l'état d'exécution physique et financier des programmes de leurs secteurs.

Le Secrétariat technique, présidé par le Directeur Général de la DGSCN, assurera la coordination, établira annuellement, sur la base des rapports sectoriels, un rapport général sur l'état d'exécution physique et financière de la SNDS et sur les problèmes rencontrés. Ce rapport qui sera transmis au Comité de pilotage contiendra des propositions de modification à apporter pour que la SNDS garde toujours sa pertinence.

Le Secrétariat technique en faisant appel à l'expertise extérieure du Système statistique national, veillera à la réalisation de l'évaluation à mi-parcours de la SNDS, qui sera transmise au Comité de pilotage.

Le Comité de pilotage, sur la base des rapports transmis par le Secrétariat prendra des mesures appropriées.

5.2- COUT DU FINANCEMENT DE LA SNDS

Le financement de la mise en œuvre de la SNDS sera réalisé avec la mobilisation des ressources nationales et les contributions des partenaires techniques et financiers. Le tableau ci-dessous présente l'estimation de l'enveloppe du coût de la réalisation de la SNDS qui s'élève à **seize milliards sept cent quatre vingt dix millions sept cent vingt cinq milles (16.790.725.000) FCFA**

Coût total de la SNDS (milliers de FCFA)						
Axes stratégiques et objectifs opérationnels	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	TOTAL
Axe Stratégique N° 1 : Renforcement du cadre juridique et institutionnel						
Objectif Opérationnel 1.1 : renforcer le cadre juridique	19.000	0	0	0	0	19.000
Objectif Opérationnel 1.2 : renforcer le cadre institutionnel	75.200	0	0	0	0	75.200
Objectif Opérationnel 1.3 : mettre en place un cadre de coordination	12.000					12.000
Objectif opérationnel 1.4 : mettre en place un cadre de rencontres avec les producteurs, utilisateurs et PTF	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M
Total AS1	106.200					106.200
Axe stratégique N° 2 : Développement de la production statistique						
Objectif Opérationnel 2.1 : améliorer la qualité des données	163.000	160.000	60.000	44.000	20.000	447.000
Objectif Opérationnel 2.2 : respecter les fréquences de publication et de diffusion	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M
Objectif Opérationnel 2.3 : établir des répertoires de concept de méthodologie et nomenclatures des activités récurrentes	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M
Objectif Opérationnel 2.4 : organiser un atelier de dissémination des activités liées à la qualité	0	0	10.000	0	0	10.000
Objectif Opérationnel 2.5 : adapter la production à la satisfaction de la demande	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	10.000
Objectif Opérationnel 2.6 : améliorer la couverture et la désagrégation de la production	3.296.855	1.439.858	586.109	410.634	320.969	6.054.425
Total AS.2	3.461.855	1.601.858	658.109	456.634	342.969	6.521.425

Axe Stratégique N° 3 : Promotion de l'utilisation des données statistiques et de la culture statistique						
Objectif Opérationnel 3.1 : susciter dans la société une plus grande prise de conscience du rôle de l'information statistique	21.500	27.700	39.000	22.000	19.500	129.700
Objectif Opérationnel 3.2 : faciliter l'accès des statistiques aux utilisateurs	742.200	142.200	112.000	107.000	107.000	1.210.400
Objectif Opérationnel 3.3 : encourager et développer l'analyse et la recherche	75.000	38.750	40.000	35.000	58.750	247.500
Total AS.3	838.700	208.650	191.000	164.000	185.250	1.587.600
Axe stratégique N°4 : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières						
Objectif opérationnel 4.1 : renforcer les capacités en ressources humaines (formation, recyclage)	348.000	526.000	541.000	507.500	515.500	2.438.000
Objectif opérationnel 4.2 : renforcer les capacités en ressources financières	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M	P.M
Objectif opérationnel 4.2 : renforcer les capacités en matériels	537.500	3.400.000	2.200.000			937.700
Total AS.4	885.500	3.926.000	2.741.000	507.500	515.500	7.575.500
TOTAL GLOBAL	5.292.255	5.736.508	3.590.109	1.128.134	1.043.719	16.790.725

CONCLUSION

La mission d'un système statistique étant de produire et fournir des données statistiques de qualité, fiables et cohérentes, pour remplir cette mission, le système statistique doit être performant et crédible. Ce système devra être régi par des textes juridiques adéquats et disposer d'un organe de coordination.

La SNDS est une opportunité à saisir pour donner au système statistique national les possibilités de remplir convenablement sa mission. Ceci passe par la mise en œuvre de la SNDS et l'implication entière des structures de gestion de ce système dans la mobilisation des ressources financières.

ANNEXES

ANNEXE I : PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE

1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, les organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.
2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.
3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.
4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.
5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.
6. Les données individuelles collectées pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.

8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.

9. L'utilisation par les organismes responsables de la statistique de chaque pays des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.

10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.

ANNEXE II : DOCUMENTATION

- Guide de collaboration de la SNDS de Paris21
- Cadre Stratégique Régional de Référence pour le Renforcement des capacités statistiques en Afrique
- Documents de AFRISTAT
- Stratégie nationale de développement de la statistique de la Mauritanie
- Stratégie nationale de développement de la statistique du Sénégal
- Stratégie nationale de développement de la statistique du Mali
- Stratégie nationale de développement de la statistique du Bénin
- Rapports sectoriels de vision et stratégie
- Documents de stratégie de réduction de la pauvreté
- Rapports de diagnostic des secteurs

ANNEXE III : Liste des membres du comité de pilotage

Président : Ministre chargé de la tutelle de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale

Vice- Président : Ministre chargé de l'Économie et des Finances

Les membres :

- un représentant du Ministre chargé de la Santé ;
- un représentant du Ministre chargé des Mines, de l'Énergie et de l'Eau ;
- un représentant du Ministre chargé du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises;
- un représentant du Ministre chargé de l'Environnement, du Tourisme et des Ressources forestières ;
- un représentant du Ministre chargé des Enseignements primaire et secondaire, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des collectivités Locales;
- un représentant du Ministre chargé de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- un représentant du Ministre chargé du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes Agées ;
- un représentant du Ministre chargé des Travaux Publics, des Transports, de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- le directeur national de la BCEAO ou son représentant
- deux représentants des Universités du Togo ;
- le Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie ou son représentant ;
- le Président de la Chambre de l'Agriculture ou son représentant.

ANNEXE IV : Documentation

1. Les quatre rapports des consultants nationaux sur les statistiques des secteurs :
 - Démographique et Social ;
 - Economique et Financier ;
 - Rural et Environnemental ;
 - De Traitement, Publication, Diffusion et Archivage des Données statistiques liées aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
2. Document du séminaire d'information des consultants sur la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique organisé par Paris21 à Dakar ;
3. Guide sur le processus de élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (Paris21) ;
4. Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de la Mauritanie ;
5. Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Sénégal ;
6. Audit institutionnel de l'Office National de la Statistique de Mauritanie
7. Plan d'action de la Statistique de Marrakech
8. Fiche d'information sur le système statistique du Togo ;
9. Atelier sur l'organisation et la gestion du système statistique national du Togo (présenté à Ais Aba 07-11 novembre 2005 ;
10. Cadre conjoint de renforcement de l'assistance internationale pour le Togo ;
11. Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté au Togo :
 (Le point de vue de la population de la capitale ; *Enquêtes 1-2-3* Par : Afodah Komlanvi EGUIDA, *Statisticien, DGSCN- TOGO*, Mireille AZAFINDRAKOTO *Economiste IRD, DIAL* François ROUBAUD *Economiste IRD, DIAL* ;
12. Organigramme de la Direction Générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN)

ANNEXE V : PERSONNES RESSOURCES AYANT CONTRIBUE A L'ELABORATION DE LA SNDS

1- Membres du Secrétariat technique :

Mr. Kokou Yao NGUISSAN : Directeur Général (DGSCN), Coordinateur national

Mr. Tchiou ANIMAOU : Coordinateur national adjoint, responsable du secrétariat
technique

Mr. Essowavana TCHAKEI : Assistant au Coordinateur du DSRP

2- Membres des Comités sectoriels :

- Comité des statistiques économiques et financières

Mme KPONYO Ablavi : Président

Mr. AGBODZI Komlan : Rapporteur

Mr. BANDJE Atchare K. : Rapporteur

Représentants des ministères sectoriels

- Comité des statistiques rurales et environnementales

Mr. DOKODJO Kodjo : Président

Mr. TCHAKALA, Apêou Gbèlè : Rapporteur

Représentants des ministères sectoriels

- Comité des statistiques démographiques et sociales

Mr. TSALI Kossi K. : Président

Mr. AYIVI-AMAH Ayité : Rapporteur

Représentants des ministères sectoriels

- Comité de traitement, de l'archivage et de la diffusion intégrant les TIC

Mr. KOSSETOU Makonawé : Président

Mr. GENTRY Akoly : Rapporteur

Représentants des ministères sectoriels

3- Consultants nationaux

Mr. KPONTON Anani : secteur des statistiques économiques et financières

Mr. AMAVI Thomas : secteur des statistiques rurales et environnementales

Mr. ANIPAH Kodjo M. : secteur des statistiques démographiques et sociales

Mr. EDORH Atavi-Mensah : secteur de traitement, de l'archivage et de la diffusion
intégrant les TIC

4- Consultant international

Mr CISSOKO Mamadou